

Communauté de Communes du Pays de
Colombey et du Sud Toullois

**PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL valant
Programme Local de l'habitat**

**1. Annexes du rapport de
présentation**

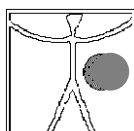
**Annexe 3 : étude
zone humides**

REVISIONS - MODIFICATIONS - MISES A
JOUR

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire le : 27.11.2019

Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire le : 18.03.2021

INITIATIVE, Aménagement et Développement



4 passage Jules Didier - 70 000 VESOUL
Tél. : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
e.mail : initiativead@orange.fr

SOMMAIRE

1. Rappel de la réglementation.	4
2. Bibliographie.	8
3. Conditions de la visite :	10
4. Résultats des observations par commune.	10
Commune d'Aboncourt	11
Commune d'Allain	16
Commune d'Allamps	24
Commune de Bagneux	28
Commune de Barisey-la-Côte	32
Commune de Beuvezin	36
Commune de Blénod-lès-Toul	39
Commune de Bulligny	49
Commune de Colombey-les-Belles	58
Commune de Courcelles	63
Commune de Crépey	67
Commune de Crézilles	72
Commune de Favières	76
Commune de Fécocourt	82
Commune de Germiny	85
Commune de Gibeauveix	89
Commune de Grimonviller	94
Commune de Mont l'Eroit	97
Commune de Mont le Vignoble	100
Commune de Moutrot	106
Commune de Ochey	110
Commune de Pulney	114
Commune de Saulxerotte	117
Commune de Saulxures-lès-Vannes	120
Commune de Selaincourt	124
Commune de Thuilley aux Groseilles	127
Commune de Tramont-Émy	138
Commune de Tramont-Lassus	142
Commune de Tramont-Saint-André	150
Commune de Uruffe	153
Commune de Vandeléville	159
Commune de Vannes-le-Châtel	164
Commune de Vicherey	172

Objet de l'étude :

Il s'agit d'étudier le caractère humide des terrains constructibles de la communauté de communes au regard de la réglementation en vigueur dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

1. Rappel de la réglementation.

L'article 211-1 du code de l'environnement précise « on entend par zone humide les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ».

Références réglementaires relatives à l'inventaire des zones humides

Le niveau européen de protection : la directive cadre sur l'eau

La directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000 fixe un objectif de bon état écologique et physico-chimique des eaux et des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Pour satisfaire à cette exigence, tous les milieux situés à l'interface des activités humaines et de la rivière sont à prendre en compte, même les milieux éloignés des berges, des cours d'eau et des plans d'eau. Cette approche introduit le concept de « zone d'influence » ou « zone tampon », c'est-à-dire toutes les zones dont les caractéristiques ou le fonctionnement interfèrent sur l'état des milieux aquatiques. Les zones humides en font partie, ainsi que « l'espace de fonctionnalité » dans lequel elles s'insèrent.

Le niveau national : le code de l'environnement

- L'assèchement, la mise en eau, l'imperméabilisation, le remblai de plus de 1 ha en zones humides ou marais est soumis à autorisation. Dans le cas d'une surface comprise entre 0,1 et 1 ha, les travaux sont soumis à déclaration (art. L214-1 et 2 du CE).

- La loi de développement des territoires ruraux : La loi n°2005-157 du 23 février 2005 a créé un nouveau régime juridique spécifique aux zones humides. Les principales innovations concernent la reconnaissance politique et juridique des zones humides, la modification de leur définition, la création de procédures de délimitation, une nouvelle fiscalité incitative et un renforcement global de leur protection.

- La loi sur l'eau et les milieux aquatiques : La loi n°2006-1772 a été promulguée le 30 décembre 2006. Elle modifie certains articles du code de l'environnement et du code rural et renforce la nécessité de « Mener et favoriser des actions de préservation, de restauration, d'entretien et d'amélioration de la gestion des milieux aquatiques et des zones humides » (art. 83.7 du CE) car « la préservation et la gestion durable des zones humides sont d'intérêt général » (inséré par la Loi de développement des territoires ruraux).

- L'arrêté du 1er octobre 2009 modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement.

Les articles 1 à 3 de l'arrêté du 24 juin 2008 susvisé sont remplacés par les dispositions suivantes.

« Art. 1er. - Pour la mise en œuvre de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement, une zone est considérée comme humide si elle présente l'un des critères suivants :

« 1° Les sols correspondent à un ou plusieurs types pédologiques, exclusivement parmi ceux mentionnés dans la liste figurant à l'annexe 1. 1 et identifiés selon la méthode figurant à l'annexe 1. 2 au présent arrêté. Pour les sols dont la morphologie correspond aux classes IV d et V a, définies d'après les classes d'hydromorphie du groupe d'étude des problèmes de pédologie appliquée (GEPPA, 1981 ; modifié), le préfet de région peut exclure l'une ou l'autre de ces classes et les types de sol associés pour certaines communes, après avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

« 2° Sa végétation, si elle existe, est caractérisée par :

« — soit des espèces identifiées et quantifiées selon la méthode et la liste d'espèces figurant à l'annexe 2.1 au présent arrêté complétée en tant que de besoin par une liste additionnelle d'espèces arrêtées par le préfet de région sur proposition du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), le cas échéant, adaptée par territoire biogéographique ;

« — soit des communautés d'espèces végétales, dénommées " habitats ", caractéristiques de zones humides, identifiées selon la méthode et la liste correspondante figurant à l'annexe 2. 2 au présent arrêté.

« Art. 2.-S'il est nécessaire de procéder à des relevés pédologiques ou de végétation, les protocoles définis sont exclusivement ceux décrits aux annexes 1 et 2 du présent arrêté.

« Art. 3.-Le périmètre de la zone humide est délimité, au titre de l'article L. 214-7-1, au plus près des points de relevés ou d'observation répondant aux critères relatifs aux sols ou à la végétation mentionnés à l'article 1er. Lorsque ces espaces sont identifiés directement à partir de relevés pédologiques ou de végétation, ce périmètre s'appuie, selon le contexte géomorphologique soit sur la cote de crue, soit sur le niveau de nappe phréatique, soit sur le niveau de marée le plus élevé, ou sur la courbe topographique correspondante. »

Méthode d'identification et de délimitation des zones humides

L'identification des zones humides est réalisée selon les principes et critères définis par l'arrêté ministériel du 1er octobre 2009, modifiant l'arrêté du 24 juin 2008 relatif aux critères de définition et de délimitation des zones humides en application de l'article R.211-108 du code de l'environnement.

Les critères de définition des zones humides sont relatifs aux caractéristiques du sol et de la végétation :

▪ Sol

Réglementairement (pour la mise en œuvre de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement) un sol peut être caractéristique d'une zone humide s'il y a présence (annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié) :

"1 - d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;

2 - ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;

3 - ou de traits rédoxyques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;

4 - ou de traits rédoxyques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur."

Pour la définition de histiques, réductiques et rédoxyques, l'arrêté renvoie au référentiel pédologique 2008 publié par l'Association Française pour l'Etude des Sols (AFES). Les définitions se trouvent dans les paragraphes spécifiques : "Histosols", page 205 et "Annexe 2 - Eléments pour l'établissement d'un référentiel pour les solums hydromorphes", page 359.

"Un horizon histique (tourbe) est un horizon hologranique formé en milieu saturé par l'eau durant des périodes prolongées (plus de 6 mois dans l'année) et composés principalement à partir de débris végétaux hygrophiles ou subaquatiques. Sa teneur en cendre est inférieure à 50%." ... / ... "L'horizon réductique (gley) est caractérisé par une couleur dominante grise (gris bleuâtre, gris verdâtre) et une répartition du fer plutôt homogène. .../... L'horizon rédoxyque (pseudo-gley) est caractérisé par une juxtaposition de plages, de traînées grises (ou simplement plus claires que le fond de l'horizon) et de taches, de nodules, voire de concrétion de couleur rouille (brun-rouge, jaune-rouge, etc...)."

▪ Végétation

L'arrêté du 24 juin 2008 modifié précédemment cité précise aussi la méthode permettant de classer une zone comme humide au regard du critère végétation (annexe II). La végétation doit être caractérisée : soit par des plantes identifiées et quantifiées selon une méthode présentée en annexe 2.1 de l'arrêté, soit par des communautés d'espèces végétales dénommées « habitats », caractéristiques des zones humides et définies à l'annexe 2.2 du même arrêté.

Méthode par identification des espèces végétales

Sur une placette circulaire, globalement homogène du point de vue de la végétation, d'un rayon de 3 ou 6 ou 12 pas (soit un rayon d'environ 1,5 m et 10 mètres), selon que l'on soit en milieu herbacé, arbustif ou arborescent, il s'agit d'effectuer une estimation visuelle du pourcentage de recouvrement des espèces pour chaque strate de végétation (herbacée, arbustive ou arborescente). Pour chaque strate :

- on note le pourcentage de recouvrement des espèces,

- on les classe par ordre décroissant,

- on établit une liste des espèces dont les pourcentages de recouvrement cumulé permettent d'atteindre 50% du recouvrement total de la strate,

- on ajoute les espèces ayant individuellement un pourcentage de recouvrement supérieur ou égal à 20% si elles n'ont pas été comptabilisées précédemment,

→ Une liste d'espèces dominantes est ainsi obtenue pour la strate considérée

- on répète l'opération pour chaque strate

- on regroupe ensuite les listes obtenues pour chaque strate en une seule liste d'espèces dominantes toutes strates confondues,

- on examine le caractère hygrophile des espèces de cette liste ; si la moitié au moins des espèces de cette liste figure dans la « Liste des espèces indicatrices de zones humides », mentionnée au 2.1.2 ci-dessous, la végétation peut être qualifiée d'hygrophile.

Méthode par identification des habitats

Lorsque des données ou cartographies d'habitats selon les typologies CORINE biotopes ou prodrome des végétations de France sont disponibles, l'analyse de ces informations vise à déterminer si les habitats présents correspondent ou non aux habitats caractéristiques des zones humides mentionnés dans l'arrêté du 24 juin 2008 modifié.

Lorsque des investigations de terrain sont nécessaires, l'examen des habitats consiste à effectuer des relevés phytosociologiques et à déterminer s'ils correspondent à un ou des habitats caractéristiques des zones humides parmi ceux mentionnés dans l'arrêté.

Prise en compte des données géologiques et topographiques pour la détermination des zones humides

Les données géologiques et topographiques peuvent également être de bons indicateurs à prendre en compte pour la localisation des zones humides. En effet :

- les sols alluvionnaires (Fz, Fx, Fy) présentant une nappe affleurante sont particulièrement favorables à la présence de zones humides, sur toute l'étendue du lit majeur, notamment si celui-ci est totalement inondable ou au niveau des variations topographiques (microtopographie).

- les sols marneux, à l'inverse des sols calcaires, sont peu perméables et donc favorables à la stagnation de l'eau et à la présence potentielle de zones humides notamment dans les intercalations marnes-calcaires, dans les secteurs où la topographie est favorable à l'accumulation d'eau (versant concave, replat sur versant).

1.1. Les sols.

Réglementairement (pour la mise en œuvre de la rubrique 3. 3. 1. 0 de l'article R. 214-1 du code de l'environnement) un sol peut être caractéristique d'une zone humide s'il y a présence (annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié) :

" 1 - d'horizons histiques (ou tourbeux) débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol et d'une épaisseur d'au moins 50 centimètres ;

2 - ou de traits réductiques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol ;

3 - ou de traits rédoxyques débutant à moins de 25 centimètres de la surface du sol et se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur ;

4- ou de traits rédoxyques débutant à moins de 50 centimètres de la surface du sol, se prolongeant ou s'intensifiant en profondeur, et de traits réductiques apparaissant entre 80 et 120 centimètres de profondeur. "

Pour la définition de histiques, réductiques et rédoxyques, l'arrêté renvoie au référentiel pédologique de 2008 publié par l'Association Française pour l'Etude des Sols (AFES). Les définitions se trouvent dans les paragraphes spécifiques : "Histosols", page 205 et "Annexe 2 - Eléments pour l'établissement d'un référentiel pour les solums hydromorphes", page 359.

" Un horizon histique (tourbe) est un horizon holorganique formé en milieu saturé par l'eau durant des périodes prolongées (plus de 6 mois dans l'année) et composés principalement à partir de débris végétaux hygrophiles ou subaquatiques. Sa teneur en cendre est inférieure à 50 %. "

" L'horizon réductique (gley) est caractérisé par une couleur dominante grise (gris bleuâtre, gris verdâtre) et une répartition du fer plutôt homogène.

.../...

L'horizon rédoxyque (pseudo-gley) est caractérisé par une juxtaposition de plages, de traînées grises (ou simplement plus claires que le fond de l'horizon) et de taches, de nodules, voire de concrétions de couleur rouille (brun-rouge, jaune-rouge, etc...). "

1.2. La végétation.

L'annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié, précédemment cité contient aussi la méthode permettant de classer une zone comme humide au regard du critère végétation.

Il convient d'établir la liste des espèces dominantes (espèces totalisant plus de 50 % de recouvrement) et de regarder si dans cette liste au moins la moitié des espèces font partie de la liste des espèces indicatrices de zones humides (voir l'arrêté pour la liste complète).

La présence d'un seul des critères de zone humide (sol ou végétation) est suffisant pour classer la zone comme humide.

1.3. Remarque concernant la décision du Conseil d'Etat du 22 février 2017 et la note technique du 26 juin 2017 du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire relatives à la caractérisation des zones humides :

Amené à préciser la portée de cette définition légale, le Conseil d'Etat a considéré dans un arrêt récent que les deux critères pédologique et botanique sont, en présence de végétation, *« cumulatifs, (...) contrairement d'ailleurs à ce que retient l'arrêté (interministériel) du 24 juin 2008 précisant les critères de définition des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du code de l'environnement. »*

Une note du ministère précise que *"Au regard des dispositions législatives et réglementaires applicables, la caractérisation des zones humides repose sur deux critères : la pédologie et la végétation.*

La notion de « végétation » visée à l'article L. 211-1 du code de l'environnement doit être précisée : celle-ci ne peut, d'un point de vue écologique, que correspondre à la végétation botanique, c'est-à-dire à la végétation « spontanée » ...

Ainsi, deux hypothèses peuvent se présenter :

Cas 1 : En présence d'une végétation spontanée, une zone humide est caractérisée, ... , à la fois si les sols présentent les caractéristiques de telles zones (habituellement inondés ou gorgés d'eau), et si sont présentes, pendant au moins une partie de l'année, des plantes hygrophiles. Il convient, pour vérifier si ce double critère est rempli, de se référer aux caractères et méthodes réglementaires mentionnés aux annexes I et II de l'arrêté du 24 juin 2008.

Cas 2 : En l'absence de végétation, liée à des conditions naturelles (par exemple : certaines vasières, etc.) ou anthropiques (par exemple : parcelles labourées, etc.), ou en présence d'une végétation dite « non spontanée », une zone humide est caractérisée par le seul critère pédologique, selon les caractères et méthodes réglementaires mentionnés à l'annexe I de l'arrêté du 24 juin 2008

...

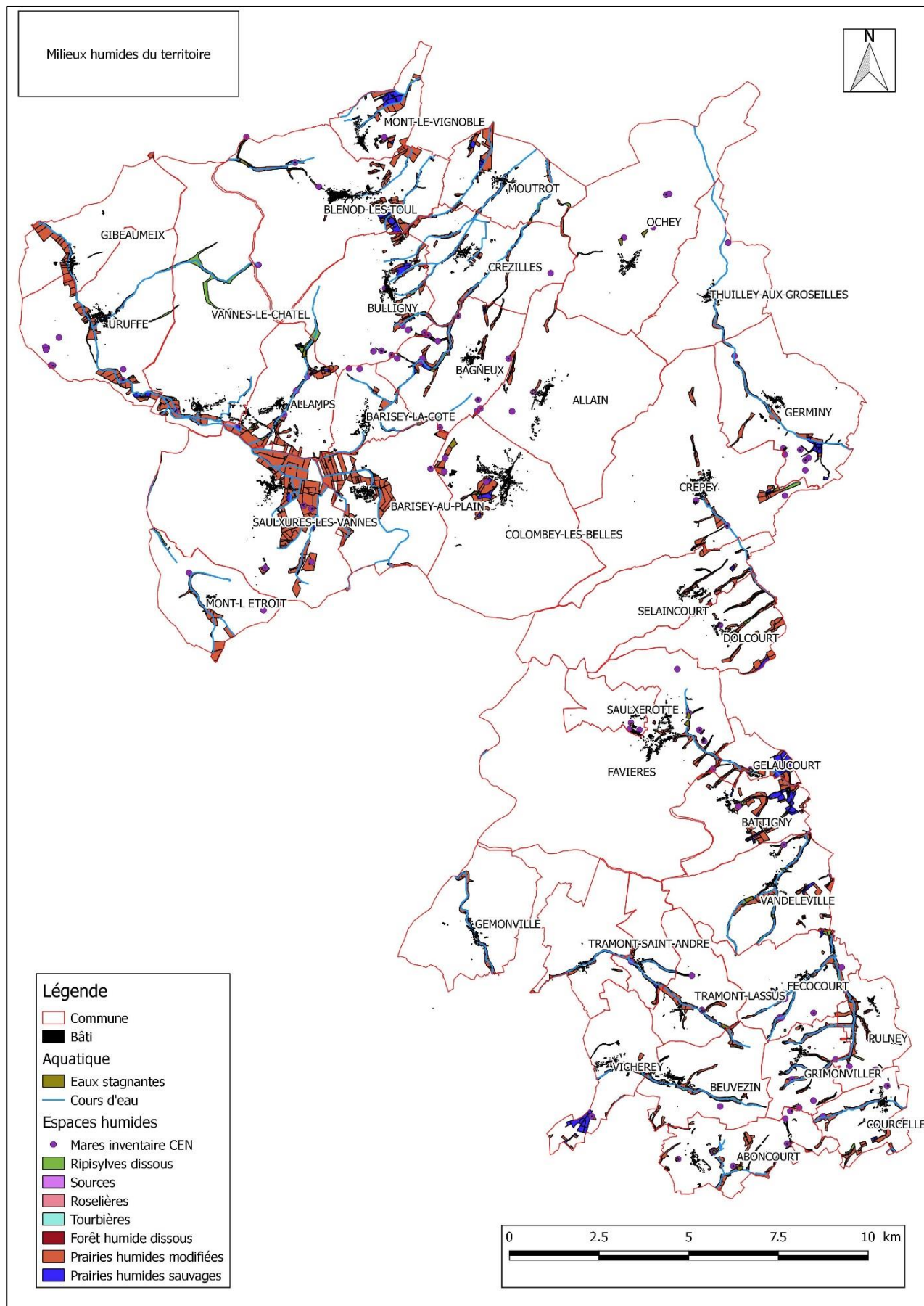
Dans chacun de ces types de sol, un examen des conditions hydrogéomorphologiques – en particulier profondeur maximale du toit de la nappe et durée d'engorgement en eau - devrait être réalisé pour apprécier la saturation prolongée par l'eau dans les 50 premiers centimètres de sol. "

Le présent inventaire sera donc réalisé selon les critères de l'arrêté de 2008, mais en considérant les deux critères sol et flore comme cumulatif.

Les **milieux humides** regroupent de façon plus large les zones humides RAMSAR et les zones humides définies par l'arrêté du 24 Juin 2008 modifié. Cependant, les données de milieux humides ne sont pas assez précises pour répondre à l'obligation réglementaire de préservation des zones humides dans le cadre de projets d'aménagement, tels que stipulés dans les articles L. 2014-1 à L. 2014-6 et L. 511-1 du code de l'environnement. Ces données sont donc présentées à titre indicatif et devront être prise en compte lors des aménagements futurs car ne sont pas réglementées.

2. Bibliographie.

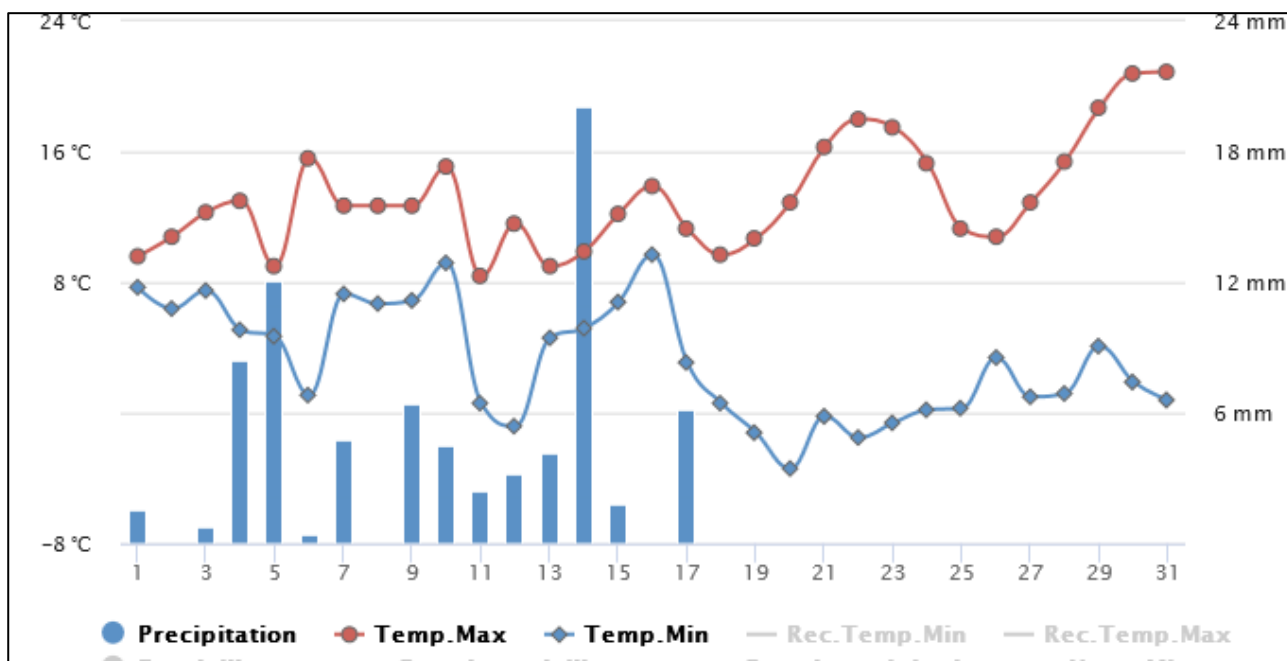
Lors des prospections de terrain réalisées dans le cadre de l'élaboration du diagnostic communal, des ***milieux humides*** ont été recensés. En plus des prospections, les données issues des inventaires de la DREAL et de l'Atlas de Biodiversité Intercommunal (réalisé par Neomys) concernant les milieux humides sont pris en compte. Ci-dessous la carte des milieux humides du territoire.



3. Conditions de la visite :

Une première visite sur le terrain a été effectuée du 02/04/2019 au 03/04/2019 par temps clair et sec, puis gris et pluvieux mais après des pluies importantes les jours précédents.

Relevés météorologiques pour le mois de Mars 2019 à Nancy (source Météo France) :



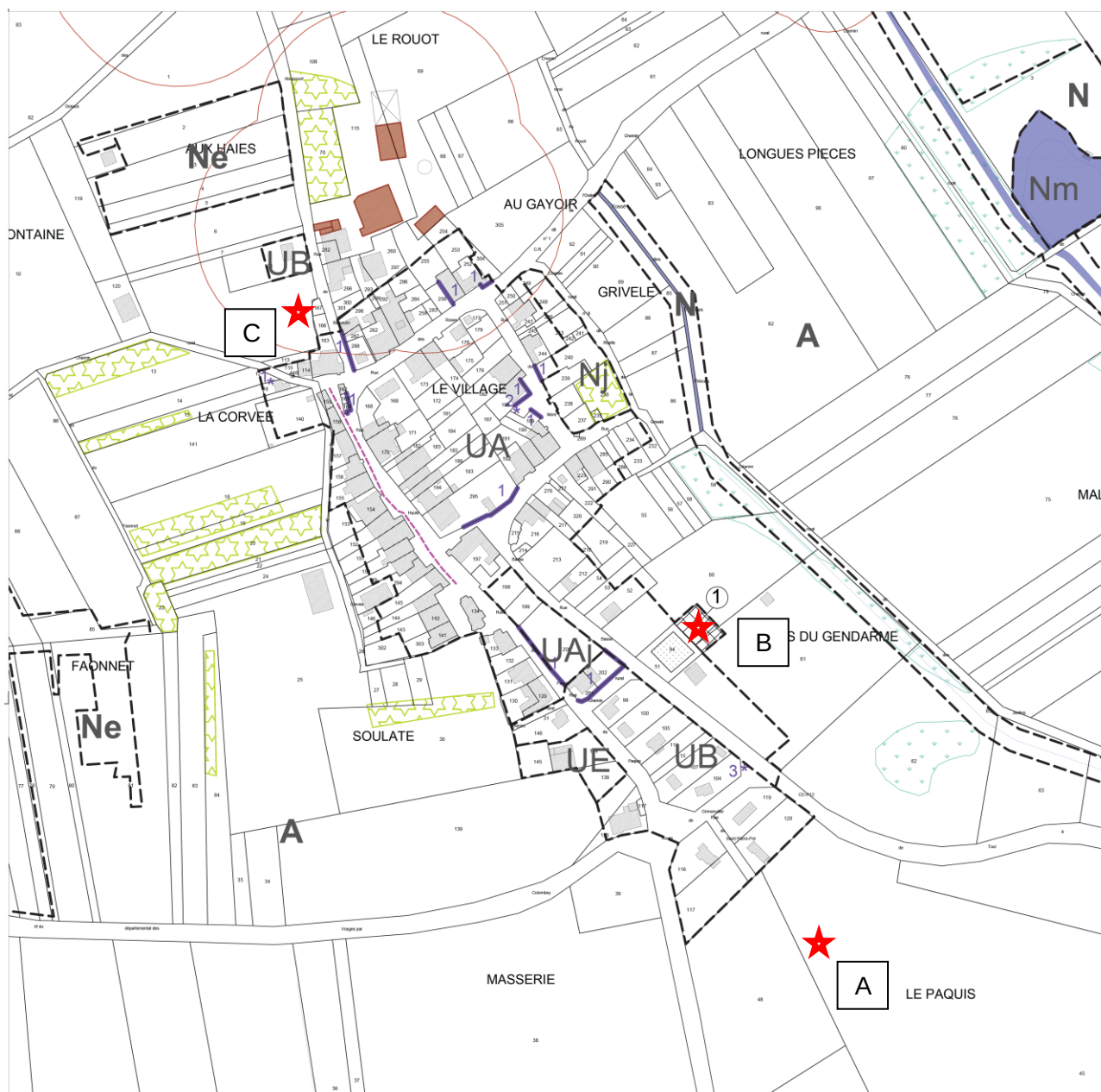
4. Résultats des observations par commune.

Les investigations ont consisté en la réalisation de relevés avec une tarière manuelle de 7 cm de diamètre jusqu'à une profondeur de 1,2 m, où jusqu'au refus, et un relevé de la végétation spontanée visible, si elle existe, au niveau du sondage. Un relevé de végétation à l'échelle des parcelles a permis d'identifier les habitats naturels (identifiant Code CORINE).

Pour chaque commune, une carte des relevés ainsi qu'un détail de chaque parcelle étudiée est présenté.

Commune d'Aboncourt

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : Le Paquis (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies mésophiles de pâture.



→ Informations générales.

- Type : pâtures mésophiles
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 2,7 ha.
- Altitude (en m) : 338-344 m NGF.
- Topographie : vallon sec
- Bassin versant : Haute-Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, bosquets
- Aux alentours habitations, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- Sol argileux présentant des traces d'hydromorphie après 25cm. Refus observé à 1m.
- Classe IVc de la classification GEPPA.
- Les sols observés ne sont donc pas caractéristiques de zones humides.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : Emplacement réservé n°1 « Jardins du Gendarme » (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies mésophiles de fauche.



→ **Informations générales.**

- Type : prairie à fourrage des plaines
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 570 m².
- Altitude (en m) : 350 m NGF.
- Topographie : vallon sec
- Bassin versant : Haute-Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, cultures, bosquets
- Aux alentours habitations, exploitations agricoles

→ **Régime hydrique** : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Vulpin).

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- Sol argileux présentant des traces d'hydromorphie après 65cm. Refus observé à 1m.
- Classe IIIb de la classification GEPPA.
- **Les sols observés ne sont donc pas caractéristiques de zones humides.**

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- **Secteur de prairie de fauche sur calcaire.**
- **Absence de zone humide.**

- Secteur étudié : « Aux haies » (C)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies mésophiles de fauche.



→ Informations générales.

- Type : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,33 ha
- Altitude (en m) : 365 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Haute-Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, bosquets
- Aux alentours habitations, exploitations agricoles, vergers

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Vulpin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- Sol brun sablo-argileux (calcisol). Refus observé à 85cm.
- Les sols observés ne sont donc pas caractéristiques de zones humides.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2	5	5
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>	15		
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>	15	15	10
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>		10	15
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>		5	
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>		5	
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>			5
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	5	4
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

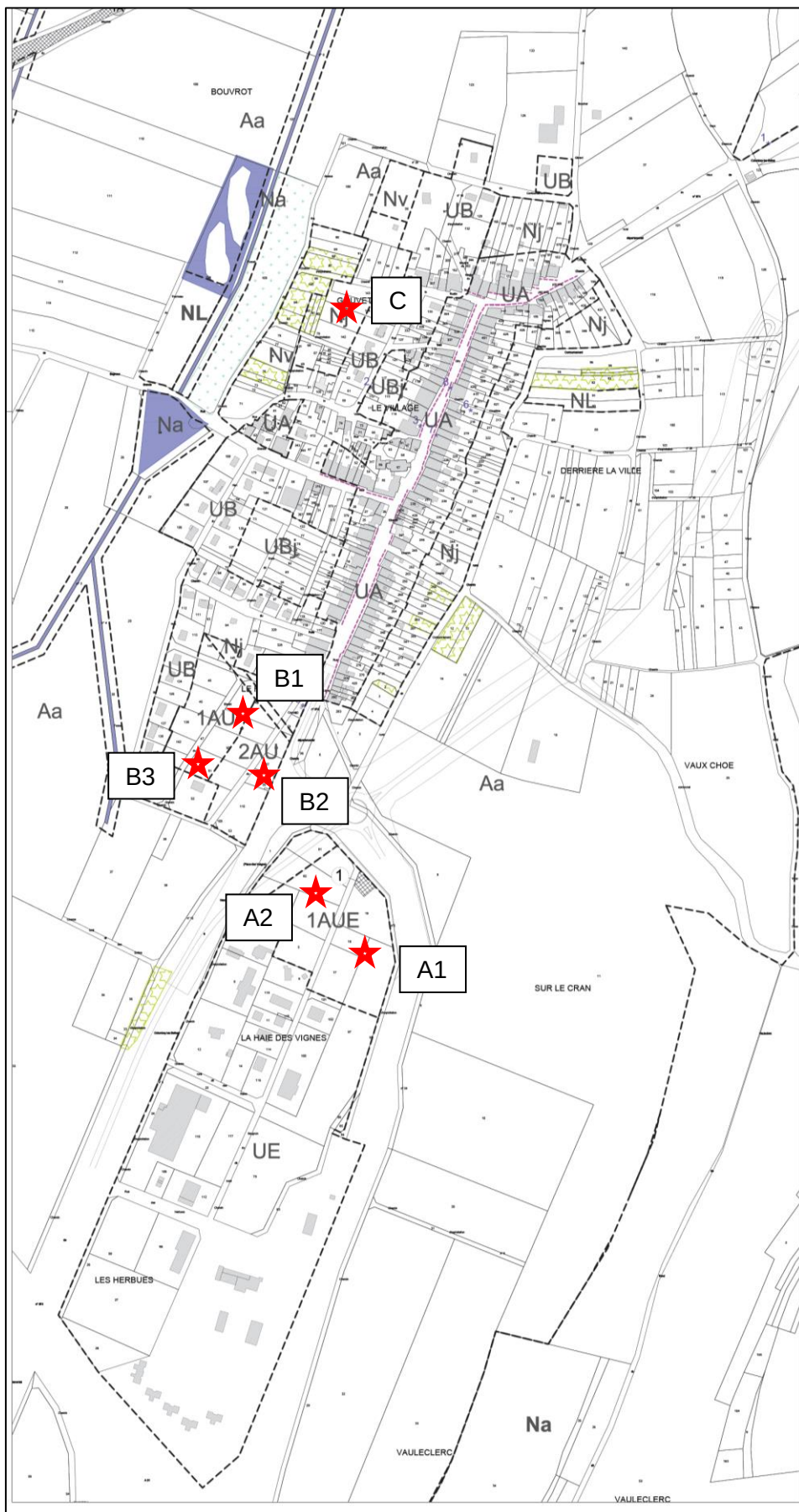
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	100 cm	calcaire	oui	non	non	IVc	non
B	Brunisol	100 cm	calcaire	oui	non	non	IIIb	non
C	Brunisol	85 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non

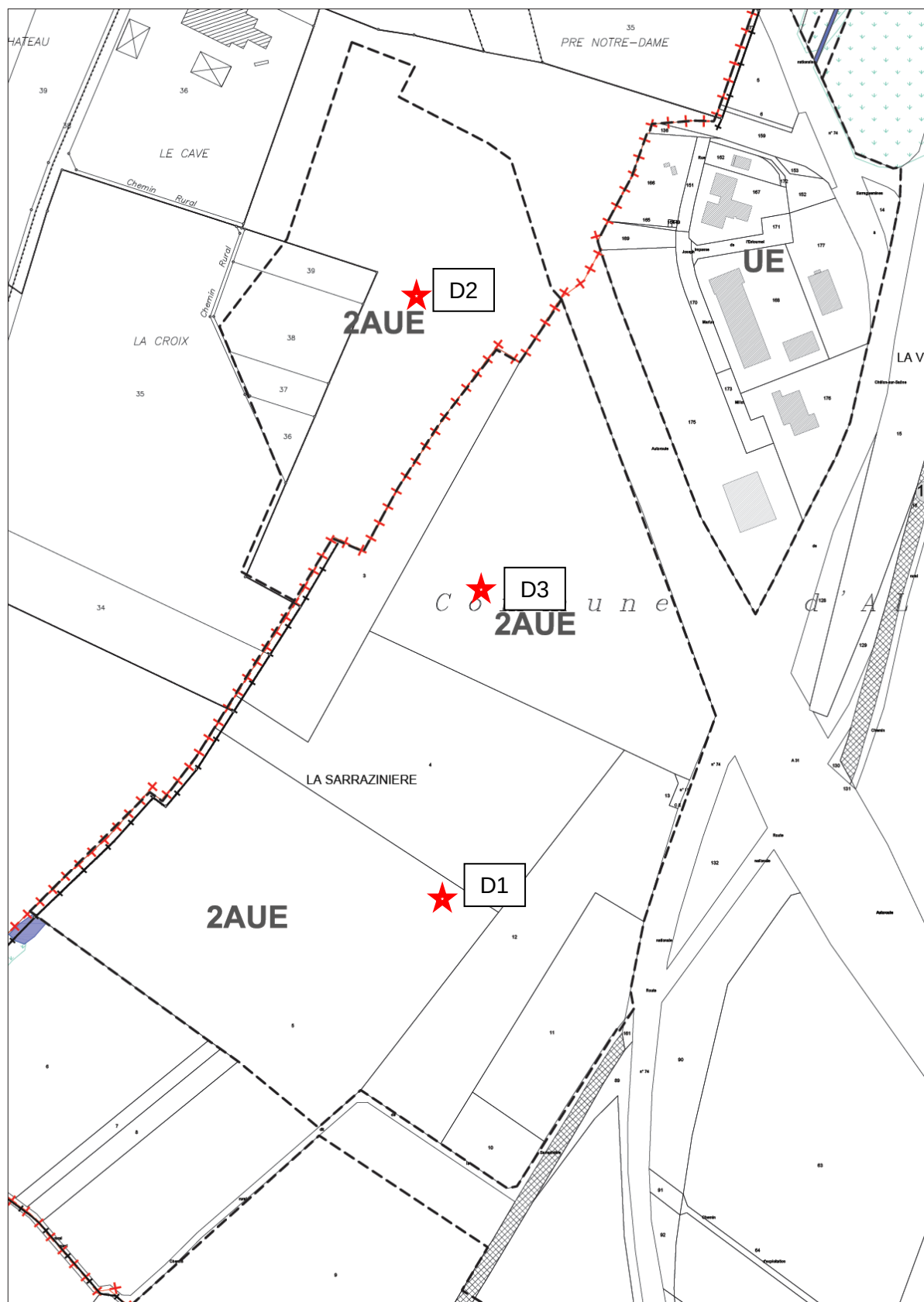
Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune d'Allain

- Localisation des relevés





- Secteur étudié : 1AUE – La Haie des Vignes (A)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers en friche.



→ Informations générales.

- Type : vergers à arbustes
- Code CORINE biotope : 83.2
- Superficie de la zone étudiée = 2,4 ha.
- Altitude (en m) : 312-322 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : prairies, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : bonne (vergers en friche)
- Valeur socio-économique : moyenne (vergers en friche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin), accompagnées d'arbres fruitiers âgés.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- Sol brun sablonneux sur les deux relevés, refus à 15 et 20cm.
- Les sols observés ne sont pas caractéristiques de zones humides.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de vergers en friche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU et 2AU – Le Han (B)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers, prairies de fauches et jardins privés.



→ Informations générales.

- Type : vergers à arbustes + jardins + prairies de fauche
- Code CORINE biotope : 83.2 + 85.3 + 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 2,4 ha.
- Altitude (en m) : 294-307 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : prairies, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne à faible (vergers, prairies et jardins)
- Valeur socio-économique : moyenne (verger, prairies et jardins).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin), accompagnées d'arbres fruitiers dans les vergers. Végétation absente au niveau des jardins potagers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- Sol brun sablonneux sur les deux relevés, refus à 15 et 20cm.
- Les sols observés ne sont pas caractéristiques de zones humides.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de vergers, prairies et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : Nj – Gouvet (C)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers, prairies de fauches et jardins privés.



→ Informations générales.

- Type : vergers à arbustes + jardins + prairies de fauche
- Code CORINE biotope : 83.2 + 85.3 + 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,9 ha.
- Altitude (en m) : 290-298 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : prairies, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne à faible (vergers, prairies et jardins)
- Valeur socio-économique : moyenne (verger, prairies et jardins).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin), accompagnées d'arbres fruitiers dans les vergers. Végétation absente au niveau des jardins potagers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

- Sol brun sablonneux sur les deux relevés, refus à 15 et 20cm.
- Les sols observés ne sont pas caractéristiques de zones humides.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de vergers, prairies et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 2AUE – La Sarrazinière (D)

→ Il s'agit d'un secteur de pâtures et cultures.



→ Informations générales.

- Type : cultures + pâtures
- Code CORINE biotope : 38.1 + 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,34 km².
- Altitude (en m) : 288-298 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : prairies, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture et pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (culture et pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin) au niveau des prairies, absence de végétation spontanée au niveau des cultures.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus entre 10 et 20cm. Le secteur D3 possède un sol argileux, refus à 1m avec traces d'hydromorphie à 80cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâtures et cultures sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

➤ Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).

Nom commun	Nom latin	A1	A2	B1	B2	B3	C1	C2	D1	D2	D3
Potentille stérile	<i>Potentilla sterilis</i>	5									
Mouron rouge	<i>Anagallis arvensis</i>	5									
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>	10					15			15	15
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	15		20							10
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>			5							
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>			2							
Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i>				5			2			
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>				5	5					
Chiendent	<i>Elytrigium arvensis</i>				15	20	10	10		10	
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>				5	10		15		5	
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>						5				
Vesce craque	<i>Vicia cracca</i>							5			
Drave de printemps	<i>Draba verna</i>							5			
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>							2			
Succise des prés	<i>Succisa pratensis</i>									10	
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>										5
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>										2
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>									5	2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		4	0	2	4	3	3	4	0	5	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

➔ Etude pédologique.

➤ Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :

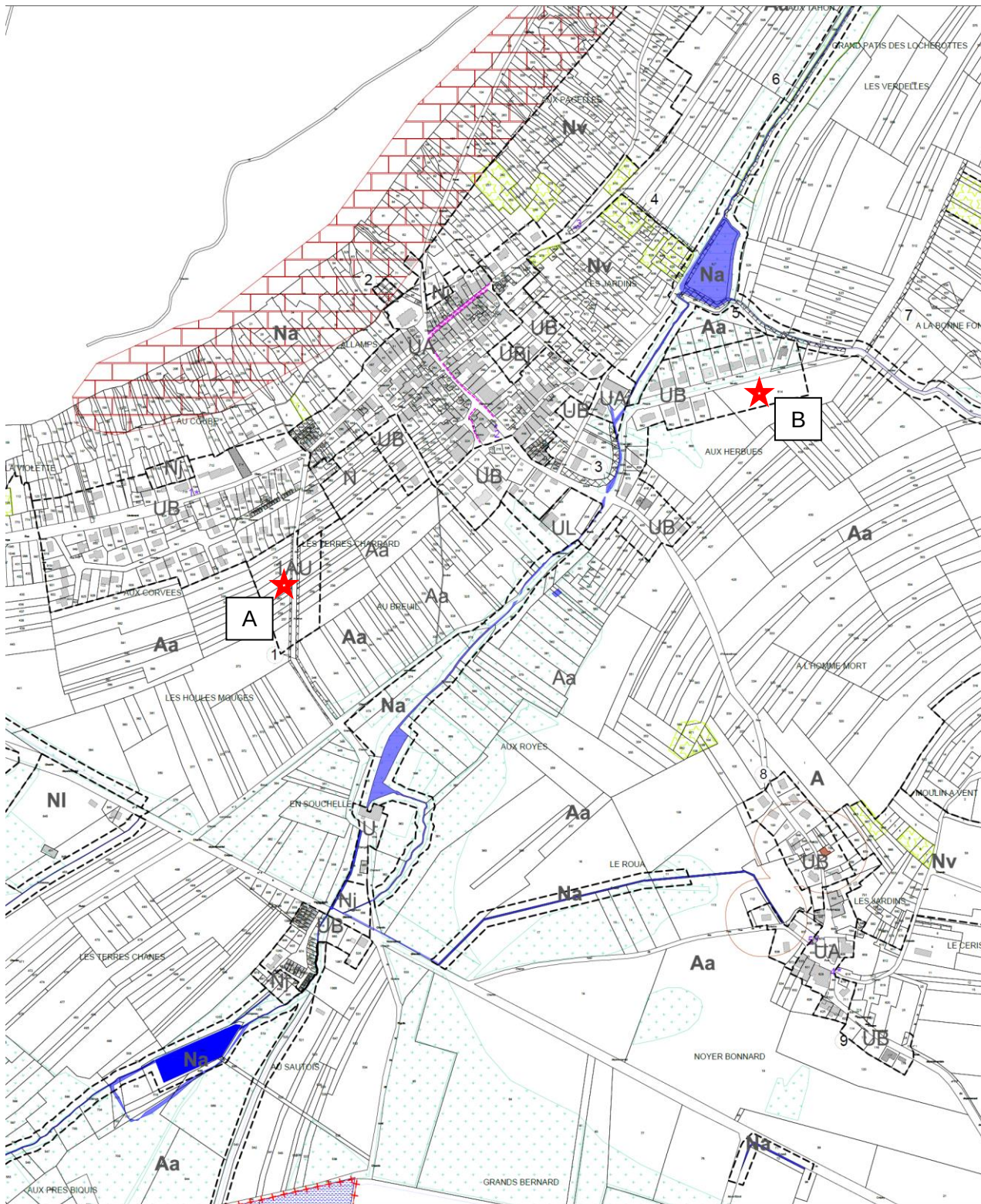
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
A2	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
B1	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
B2	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
B3	Brunisol	10 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
C1	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
C2	Brunisol	10 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
D1	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
D2	Brunisol	85 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
D3	Brunisol	80 cm	calcaire	oui	non	non	IIIb	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune d'Allamps

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU – Les Terres Charrard (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauches, de vergers et de pâtures.



→ Informations générales.

- Type : prairies de fauche + pâtures + vergers
- Code CORINE biotope : 38.1 + 38.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,9 ha.
- Altitude (en m) : 291-299 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : prairies, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (vergers et prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (vergers et prairies)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin) au niveau des prairies, la végétation herbacée au niveau des vergers est très pauvre en raison d'une pression intense de fauche.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus 35cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de vergers et prairies sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB – Aux Herbues (B)

→ Il s'agit d'un secteur de cultures.



→ **Informations générales.**

- Type : cultures
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 291-294 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : prairies, exploitations agricoles

→ **Régime hydrique** : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (cultures)
- Valeur socio-économique : moyenne (cultures)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente : culture

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol argilo-sablonneux, refus 20cm.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de cultures sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B
Marguerite	<i>Leucanthemum vulgare</i>	5	
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2	
Vesce craque	<i>Vicia cracca</i>	5	
Pâleurin des prés	<i>Poa pratensis</i>	20	
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	1	
Luzerne	<i>Medicago sativa</i>	2	
Petite sangisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	2	
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3	N/A
Dont indicatrices de zone humide		0	0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Bagneux

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU – Jardin Messieurs (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauches et de vergers.



→ Informations générales.

- Type : fauche + vergers
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,65 ha.
- Altitude (en m) : 278-282 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin) au niveau des prairies, ainsi qu'au niveau des vergers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 50cm pour le point A1, 1m pour le point B2.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et vergers sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU et 2AU – Derrière l'Eglise (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauches, de jardins et de vergers.



→ Informations générales.

- Type : prairie de fauche + vergers+ jardins
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.1 + 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 0,8 ha.
- Altitude (en m) : 280 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies, jardins et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies, jardins et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin) au niveau des prairies, ainsi qu'au niveau des vergers. Aucune végétation au niveau des potagers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus a 30cm pour le point B1, 25cm pour le point B2.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies, vergers et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A1	A2	B1	B2
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	5	2	2	
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	2			2
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	15		25	
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>	10	15		10
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolia</i>	5			
Primevère officinale	<i>Primula veris</i>		2		
Fétuque	<i>Festuca sp</i>		10	10	
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>			5	
Ray-grass	<i>Lolium perenne</i>				20
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		4	2	3	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

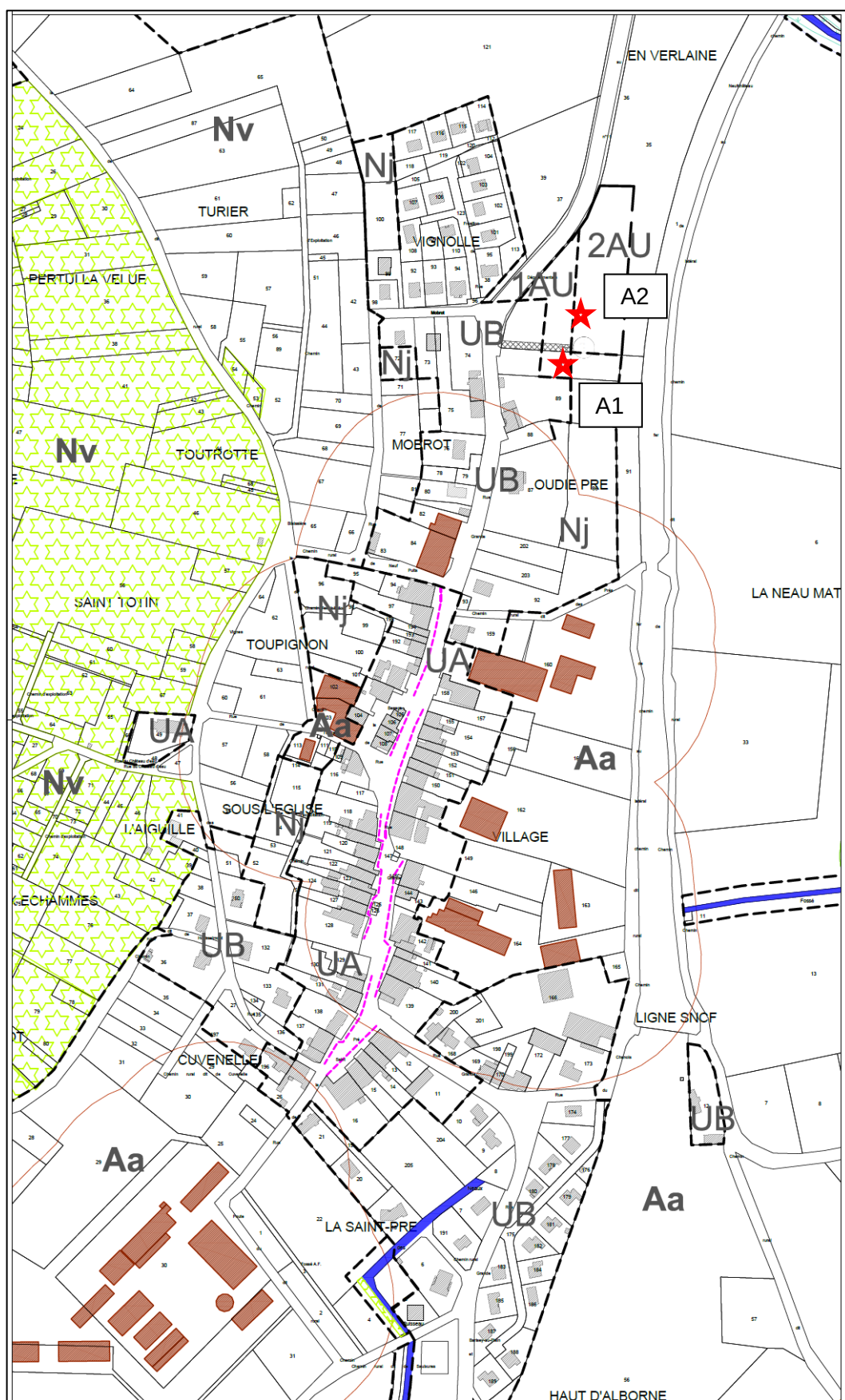
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Brunisol	50 cm	calcaire	non	non	non	la	non
A2	Brunisol	100 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B1	Brunisol	30 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B2	Brunisol	25 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Barisey-la-Côte

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU (A1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauches.



→ Informations générales.

- Type : fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 1,2 ha.
- Altitude (en m) : 278-282 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, traces d'hydromorphies présentes à partir d'1m de profondeur.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 2AU (A2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : pâture
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,2 ha.
- Altitude (en m) : 278-282 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 30cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A1	A2
Renoncule bulbeuse	<i>Ranunculus bulbosus</i>	2	
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>	15	
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	2	
Petite oseille	<i>Rumex acetosella</i>	1	
Knautie des champs	<i>Knautia arvensis</i>	2	
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	10	15
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	2	
Capselle bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>		2
Mouron blanc	<i>Stellaria media</i>		2
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>		20
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

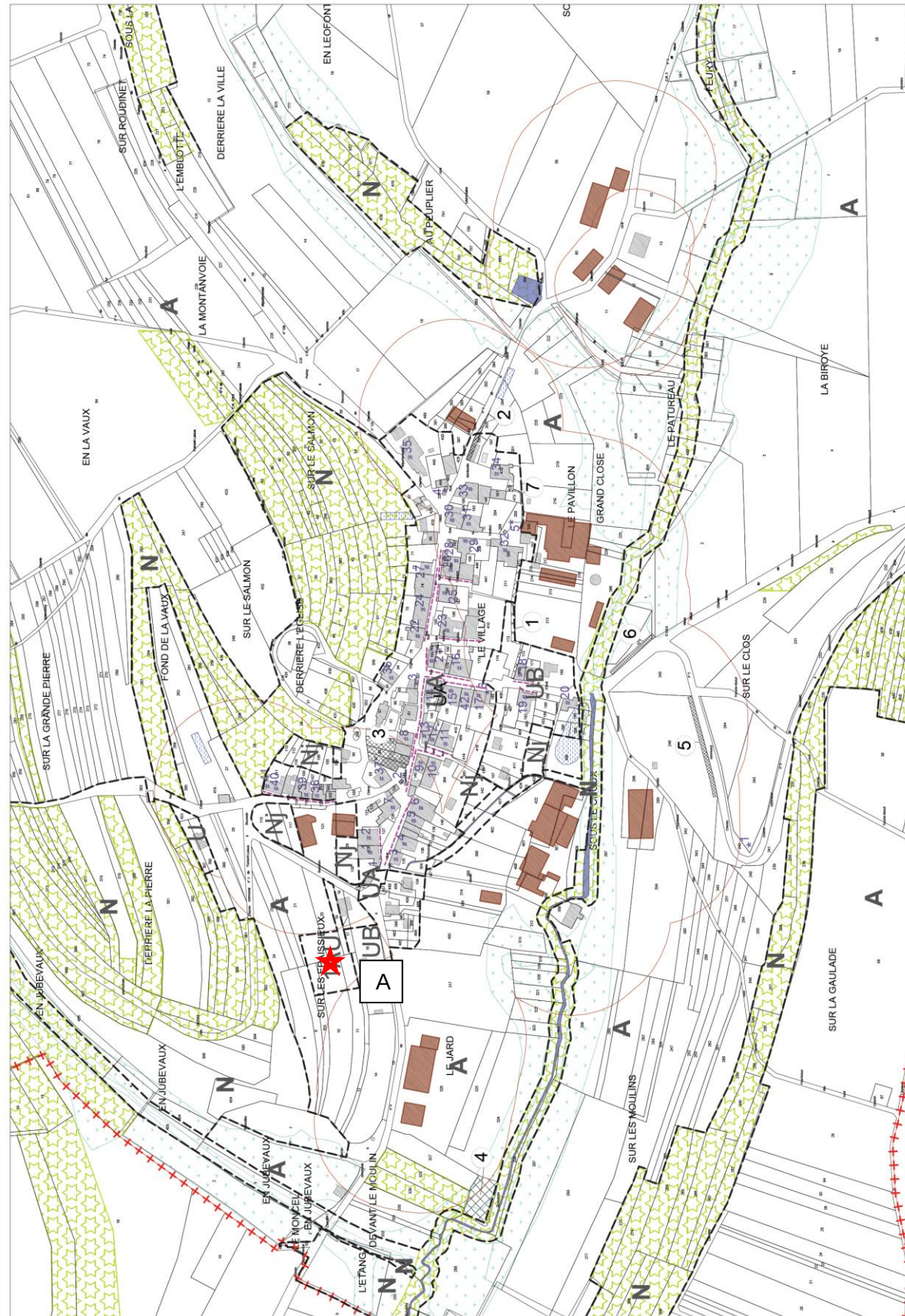
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Brunisol	120 cm	calcaire	100cm	non	non	la	non
A2	Brunisol	30 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Beuvezin

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU – Sur les Epaissieux (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha.
- Altitude (en m) : 400-404 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Vulpin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 60cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâtures sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	25
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	10
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	5
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

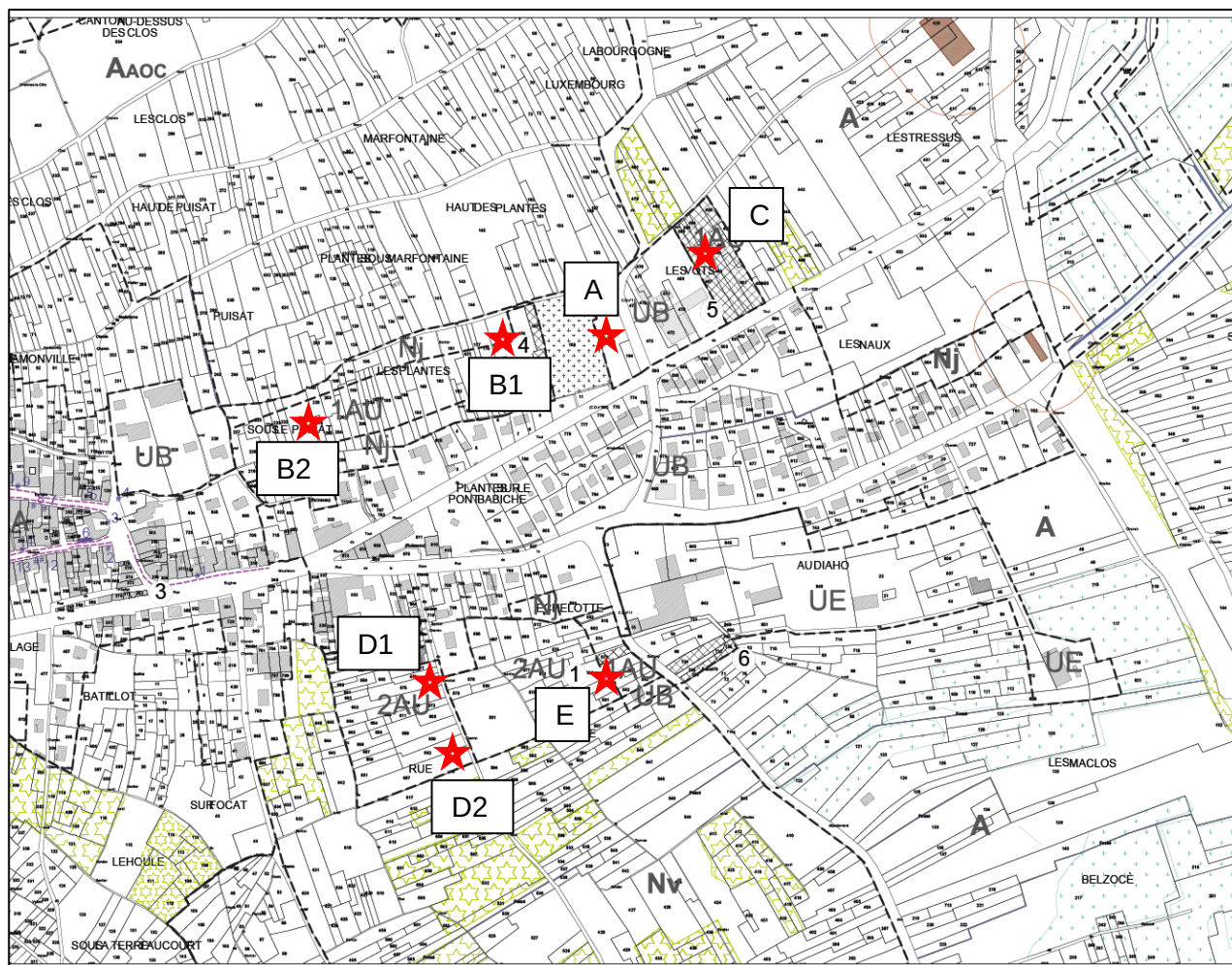
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	60 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Blénod-lès-Toul

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – Le Vots (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies mésophile de fauche.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,3 ha.
- Altitude (en m) : 267-274 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-limoneux, refus à 20cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Les Plantes (B1)

- Il s'agit d'un secteur en mosaïque comprenant divers habitats : prairies mésophiles de fauche, potagers, cultures, vergers, fourrés, bosquets.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + vergers + jardins + fourrés + cultures + bosquets
- Code CORINE biotope : 38.2 + 82.1 + 83.1 + 85.3 + 31.8 + 84.3
- Superficie de la zone étudiée = 2,8 ha.
- Altitude (en m) : 269-279 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (cultures) à très forte (bosquets, fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (globale).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Secteur en mosaïque constitués de nombreux habitats différents, le sondage a été réalisé en prairie mésophile de fauche, composée en grande partie de graminées mais également d'espèces à fleurs.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-limoneux, refus à 15cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de mosaïque d'habitat sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Les Plantes (B2)

- Il s'agit d'un secteur en mosaïque comprenant divers habitats : prairies mésophiles de fauche, potagers, cultures, vergers, fourrés, bosquets.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + vergers + jardins + fourrés + cultures + bosquets
- Code CORINE biotope : 38.2 + 82.1 + 83.1 + 85.3 + 31.8 + 84.3
- Superficie de la zone étudiée = 2,8 ha.
- Altitude (en m) : 269-279 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (cultures) à très forte (bosquets, fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (globale).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Secteur en mosaïque constitués de nombreux habitats différents, le sondage a été réalisé en prairie mésophile de fauche, composée en grande partie de graminées mais également d'espèces à fleurs.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun argilo-sablonneux, refus à 20cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de mosaïque d'habitat sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Les Vots (C)

- Il s'agit d'un secteur semi-ouvert comprenant de nombreux fourrés ainsi que des zones ouvertes en friche.



→ Informations générales.

- Type : fourrés + friche
- Code CORINE biotope : 31.8 + 87.2
- Superficie de la zone étudiée = 0.5 ha.
- Altitude (en m) : 265-272 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : très forte (fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (fourrés).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Secteur semi-ouvert composés de fourrés et de zones en friche. Le sondage a été réalisé en secteur ouvert, dominé par des espèces rudérales et pionnières.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun argileux, refus à 35cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de fourrés sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 2AU (D1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâtures, accompagnées de vergers et de jardins.



→ Informations générales.

- Type : prairie mésophile de pâture + vergers + jardins
- Code CORINE biotope : 38.1 + 82.1 + 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 1,14ha.
- Altitude (en m) : 272-275 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies, vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies, vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Secteur constitué de pâture pauvres en espèces, ainsi que de jardins et de vergers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 20cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâtures, vergers et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 2AU (D1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâtures, accompagnées de vergers et de jardins.



→ Informations générales.

- Type : prairie mésophile de pâture + vergers + jardins
- Code CORINE biotope : 38.1 + 82.1 + 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 1,14ha.
- Altitude (en m) : 272-275 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies, vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies, vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Secteur constitué de pâture pauvres en espèces, ainsi que de jardins et de vergers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâtures, vergers et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU et 2AU (E)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâtures, accompagnées de vergers et de fourrés.



→ Informations générales.

- Type : prairie mésophile de pâture + vergers + fourrés
- Code CORINE biotope : 31.8 + 38.1 + 82.1 + 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 1,92 ha.
- Altitude (en m) : 266-270 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies, vergers) à forte (fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies, vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Secteur constitué de pâture pauvres en espèces, ainsi que de jardins et de fourrés.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, traces d'hydromorphie après 80cm puis alluvions à 1m de profondeur.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâtures, vergers et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

➤ Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).

Nom commun	Nom latin	A	B1	B2	C	D1	D2	E
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	5						
Mouron blanc	<i>Stellaria media</i>	5						
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	2		2	2	5		
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	15		25			10	
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2						
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	2	10	5				
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	5			2			
Rhinanthe	<i>Rhinanthus sp.</i>	2						
Grande berce	<i>Heracleum sphondylium</i>				1			
Silène enflée	<i>Silene vulgaris</i>				2			
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>				15	10	15	10
Capselle bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>		2					
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>		2	1				
Avoine élevée	<i>Arrhenaterum elatius</i>		20					
Brome mou	<i>Bromus hordeaceus</i>		10					
Vesce commune	<i>Vicia sativa</i>			2				
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>						5	
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>					5		
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>					2		
Ronces	<i>Rubus sp.</i>							15
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>							5
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>							5
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		4	3	2	1	3	3	4
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

➔ Etude pédologique.

➤ *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

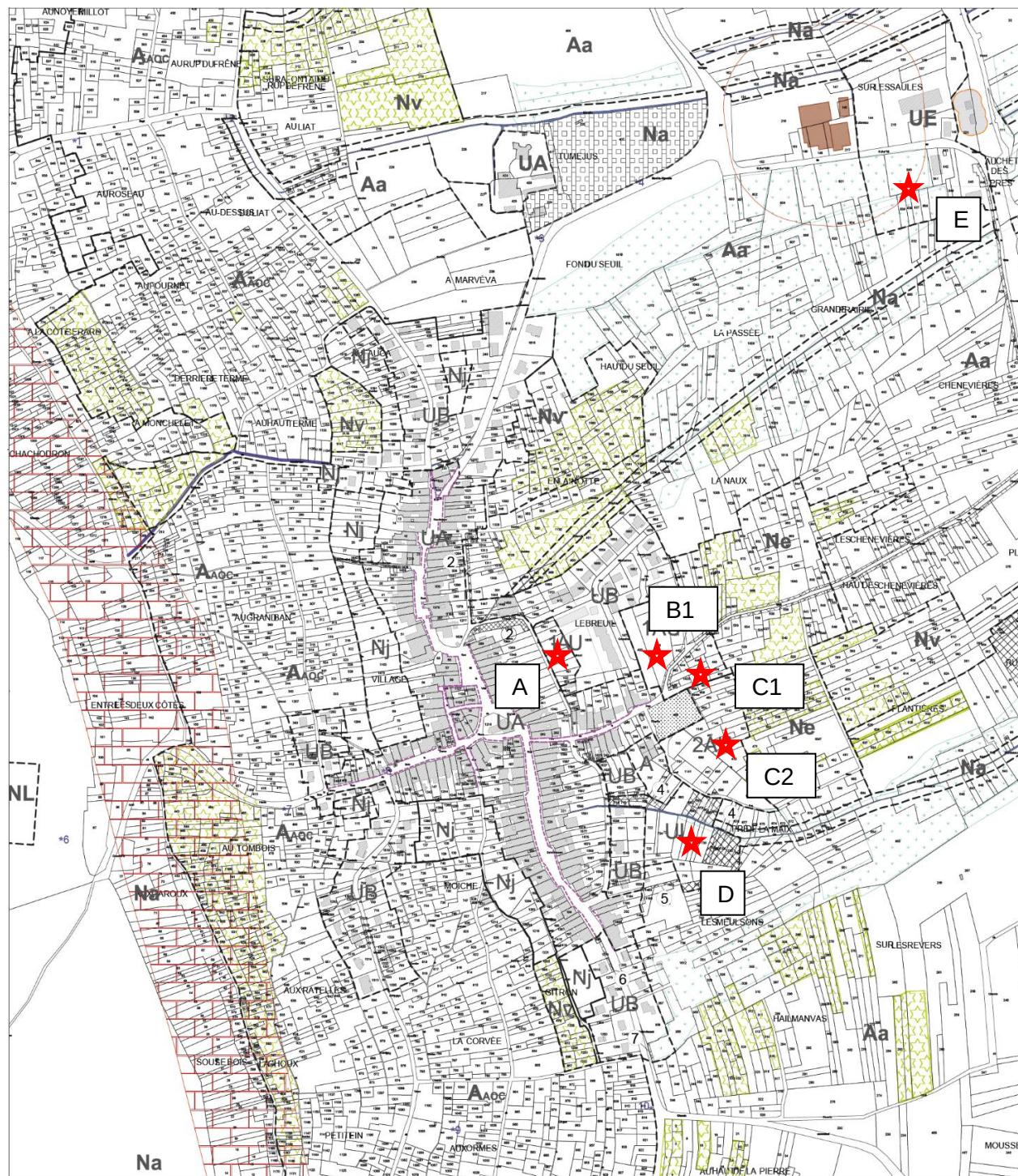
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B1	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B2	Brunisol	15 cm	calcaire	Non	Non	Non	la	non
C	Brunisol	20 cm	calcaire	Non	Non	Non	la	non
D1	Brunisol	20 cm	calcaire	Non	Non	Non	la	non
D2	Brunisol	15 cm	calcaire	Non	Non	Non	la	non
E	Brunisol	120 cm	Alluvions	80 cm	non	120 cm	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Bulligny

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU – Lebreuil (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche et de jardins.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + jardins
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,3 ha.
- Altitude (en m) : 282-284 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 60cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Lebreuil (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, de jardins, de vergers et de fourrés.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + jardins + fourrés + vergers
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2 + 83.1 + 31.8
- Superficie de la zone étudiée = 0,3 ha.
- Altitude (en m) : 282-284 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies) à forte (fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 65 cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – La Louvière (C1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, de jardins, de vergers.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + jardins + vergers
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,65 ha.
- Altitude (en m) : 274-281 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et jardins)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et jardins).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

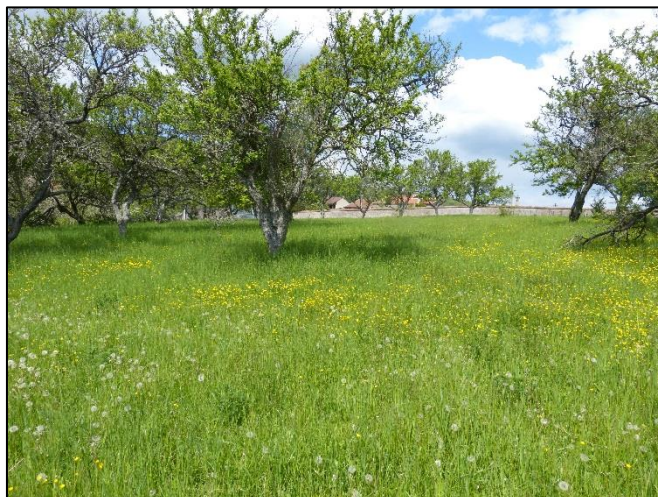
Sol brun argileux, refus a 85 cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 2AU – La Louvière (C2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, de jardins, de vergers.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + jardins + vergers
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,65 ha.
- Altitude (en m) : 274-281 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et jardins)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et jardins).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun argileux, refus à 45 cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et jardins sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UL – Les Meulsons (D)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche et de fourrés.



→ Informations générales.

- Type : prairie à fourrage des plaines + fourrés
- Code CORINE biotope : 38.2 + 31.8
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 274-277 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies) à forte (fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et fourrés sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UE – Sur les Saules (E)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : prairie de pâture
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,96 ha.
- Altitude (en m) : 260 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : moyenne (sol hydromorphe)
- Fonction biologique : moyenne (prairies et fourrés)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Pâturin), peu caractéristique en raison d'une pression de pâturage élevée.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Rédoxysol, refus à 85cm en raison d'alluvions, la nappe doit circuler à de faibles profondeurs.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies sur alluvions.
- Sol de zone humide, mais pas de zone humide *sensu stricto*.

Annexe

→ Etude floristique.

➤ Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).

Nom commun	Nom latin	A	B	C1	C2	D1	E
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>	20					
Vesce commune	<i>Vicia sativa</i>	2					
Dactyle agglomérée	<i>Dactylis glomerata</i>	15					
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		5		2		
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>		1	1	5	2	1
Valérianelle	<i>Valerianella sp.</i>		2				
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>		10	10			
Rhinanthe	<i>Rhinanthus sp.</i>			10			
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>			5			
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>				10	20	
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>				2		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>				1		
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>					5	
Vesce des haies	<i>Vicia sepium</i>					2	
Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i>					1	
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>						2
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>						10
Vulpin	<i>Alopecurus pratensis</i>						20
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	2	3	2	2	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0	0	1
Caractère humide		Non	Non	Non	Non	Non	Oui

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, le relevé E correspond à une flore indicatrice de zone humide. Des investigations complémentaires ont été réalisées auprès des élus et du président du syndicat d'alimentation en eau potable. Il s'avère que la zone humide coïncide avec le tracé de la conduite d'adduction d'eau potable. Cette conduite présente des fuites depuis de nombreuses années selon les élus et le remplacement de la conduite est prévue d'ici 6 mois : cette zone humide artificielle devrait donc disparaître.

➔ Etude pédologique.

➤ Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :

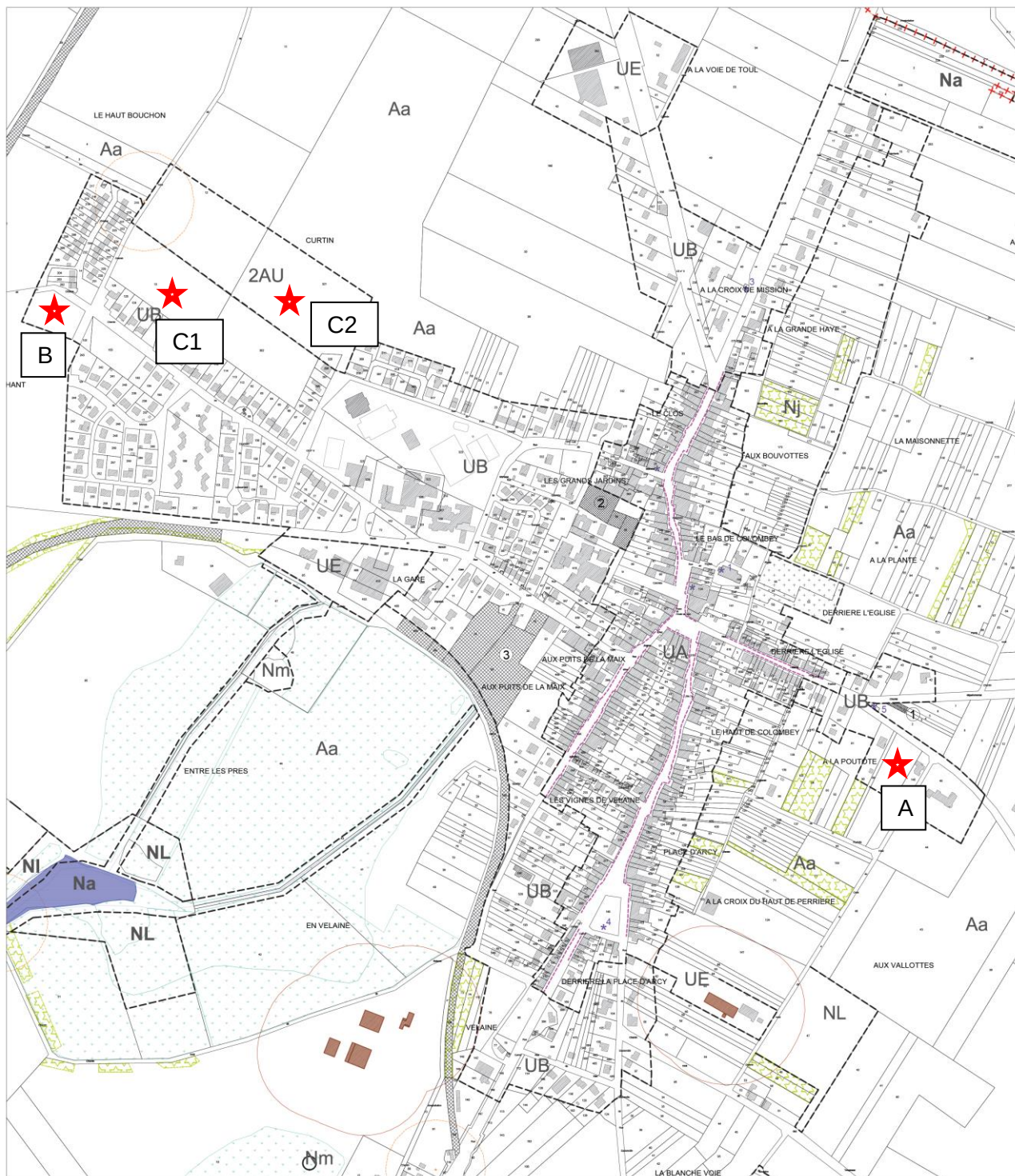
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	85 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
B	Brunisol	65 cm	calcaire	non	non	non	Ia	non
C1	Brunisol	85 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	non
C2	Brunisol	45 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	non
D	Brunisol	15 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	non
E	Rédoxysol	120 cm	alluvions	20cm	Oui	Non	Va	Oui

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Seul le relevé E correspond à un sol de zone humide.

Commune de Colombey-les-Belles

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – A la Poutote (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,4 ha.
- Altitude (en m) : 341 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus a 25 cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB – (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,4 ha.
- Altitude (en m) : 293 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 10cm, pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB et 2AU – Curtin (C)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche et de culture.



→ **Informations générales.**

- Type : Prairie de fauche et culture
- Code CORINE biotope : 38.2 et 81.3
- Superficie de la zone étudiée = 5,6 ha.
- Altitude (en m) : 296-302 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ **Régime hydrique** : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et cultures)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et cultures).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque). Végétation absente au niveau des cultures.

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus a 85 cm au point C1 et 40cm au point C2, pas de traces d'hydromorphie.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de prairie de fauche et de cultures sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C1	C2
Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i>	5			
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	15	5		30
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>	10			10
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	1	5		
Drave de printemps	<i>Draba verna</i>		10		
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>		15		
Oseille	<i>Rumex acetosa</i>				1
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3	4	0	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	N/A	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

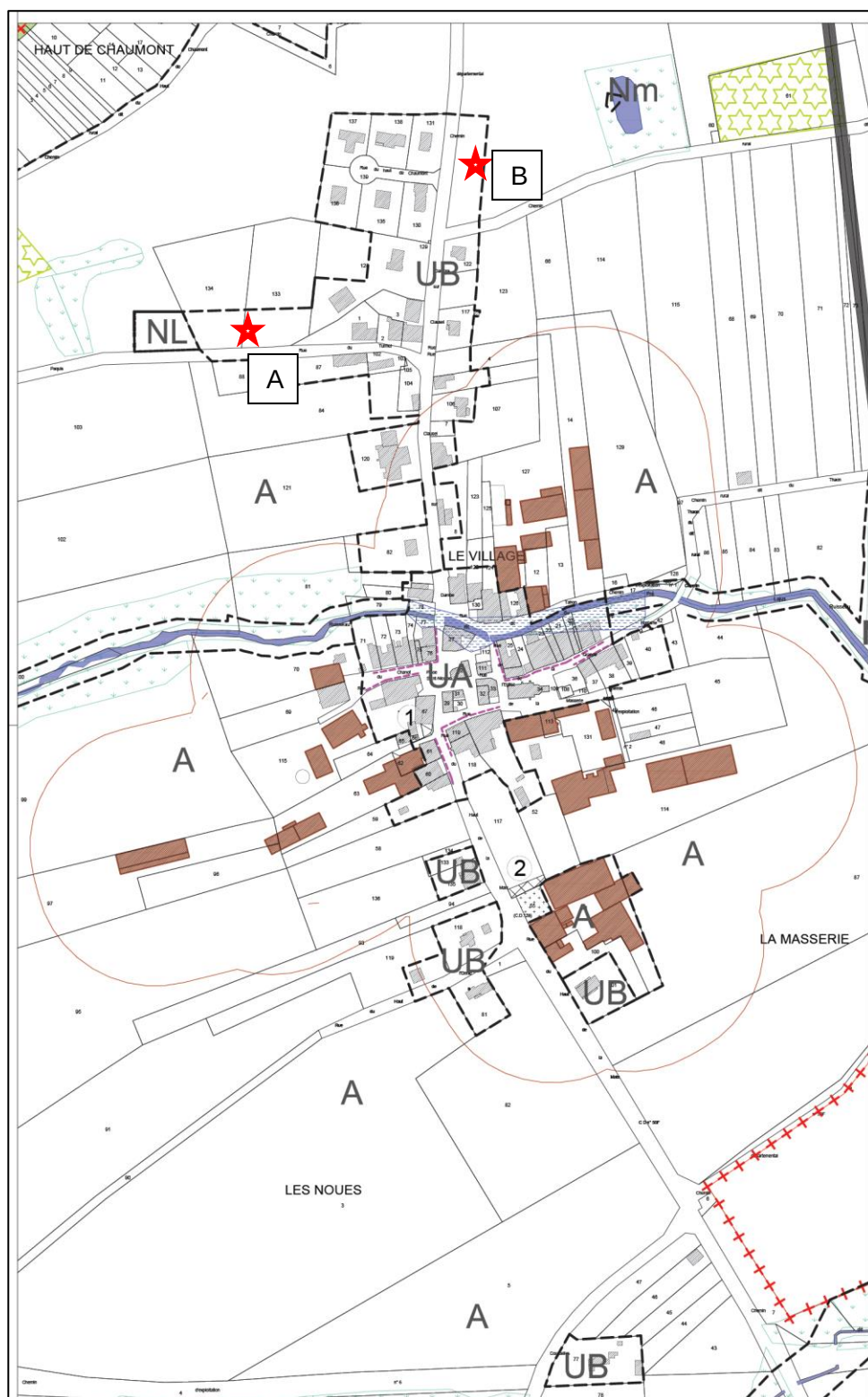
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	25 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B	Brunisol	10 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
C1	Brunisol	85 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
C2	Brunisol	40 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Courcelles

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, de verger et de friche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche + Friche + Verger
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.2 + 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,3 ha.
- Altitude (en m) : 327 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et verger)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et verger).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque) et d'arbres fruitiers. Une portion du secteur étudié est en friche (carcasses de voitures, gravats, etc...).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Propriété privée clôturée, pas de sondage réalisé.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche, verger et friche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, de verger et de friche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de pâture
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.2 + 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,3 ha.
- Altitude (en m) : 327 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque, vulpin)

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 60cm. Pas de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>		5
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	10	15
Vulpin	<i>Alopecurus pratensis</i>		10
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>		2
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	25	
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A								
B	Brunisol	60 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Le secteur A étant en propriété privée et clôturée, aucun sondage n'a pu être réalisé.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Crépey

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU - Malgrange (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, de pâtures et de vergers.



→ Informations générales.

- Type : Prairies de fauche + Prairies de pâture+ Verger
- Code CORINE biotope : 38.1 + 38.2 + 83.2
- Superficie de la zone étudiée = 1,2 ha.
- Altitude (en m) : 322-329 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et verger)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et verger).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque) et d'arbres fruitiers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, traces d'hydromorphie après 60cm. Refus à 90cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche, pâture et vergers sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UA- Trois Maisons (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, ponctué de quelques arbres fruitiers.



→ Informations générales.

- Type : Prairies de fauche + Verger
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,15 ha.
- Altitude (en m) : 321 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et verger)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et verger).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque) et d'arbres fruitiers.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, pas de traces d'hydromorphie. Refus à 90cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche, et vergers sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : NL- Sous Collignon (C)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche, ponctué de quelques arbres fruitiers.



→ Informations générales.

- Type : Prairies humide eutrophe
- Code CORINE biotope : 37.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 325 m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique stagnation de l'eau et ruissellement en cas de fortes pluies. Nappe affleurante.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : forte (nappe affleurante)
- Fonction biologique : forte (prairie humide)
- Valeur socio-économique : faible (prairie de fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque) et de saules. Végétation est encore peu développée en cette saison.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Rédoxisol, traces d'hydromorphie dès 20cm, gley à 1m, nappe à 1m. Profondeur atteinte 1,2m.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie humide eutrophe.
- Zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C
Potentille ansérine	<i>Potentilla anserina</i>	2		
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	10		
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	2		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	5	5	
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>		5	2
Lierre terrestre	<i>Glechoma hederacea</i>		2	
Fétuque	<i>Festuca sp</i>		15	
Capselle rougeâtre	<i>Capsella rubella</i>		5	
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>			5
Trèfle des champs	<i>Trifolium pratense</i>			1
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>			10
Jonc diffus	<i>Juncus effusus</i>			10
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	4	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0	2
Caractère humide		Non	Non	Oui

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, le relevé « C » correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	90 cm	Calcaire marneux	Oui	Non	Non	Ia	Non
B	Brunisol	60 cm	Calcaire marneux	Non	Non	Non	Ia	Non
C	Rédoxysol	120 cm	Calcaire marneux	Oui	Oui	100cm	IVd	Oui

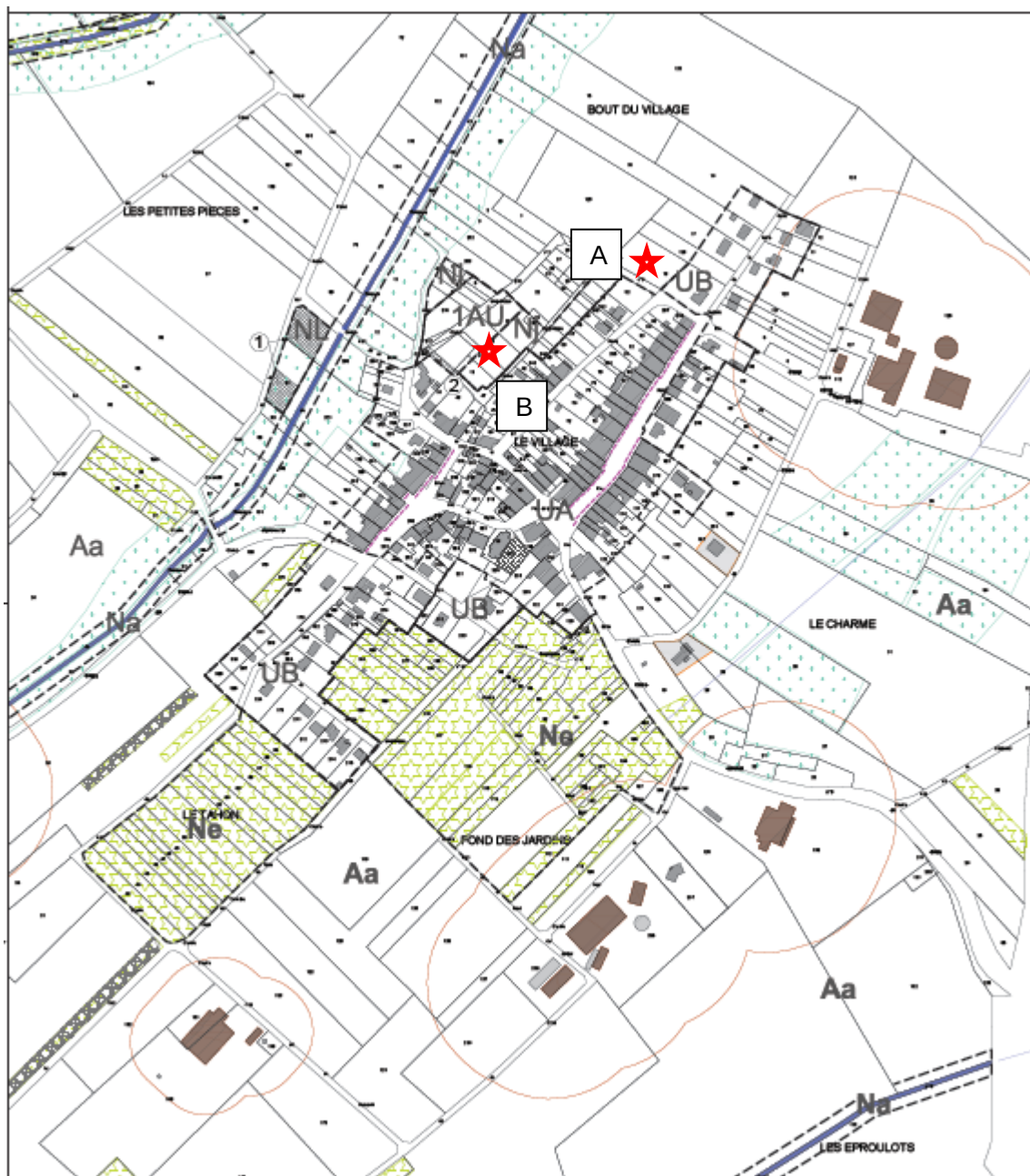
Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Le substrat étant également marneux, certains secteurs peuvent présenter des rédoxysols avec du gley à une certaine profondeur.

Le secteur C présent un sol de zone humide.

Commune de Crézilles

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : A – Bout du Village (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairies de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha.
- Altitude (en m) : 256-259m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Chiendent).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU et Nj – Bout du Village (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche et de vergers.



→ **Informations générales.**

- Type : Prairies de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 250-254m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Chiendent), présence d'arbres fruitiers.

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 75cm.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	5	
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	10	15
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>	20	
Trèfle des champs	<i>Trifolium pratense</i>	2	
Plantain intermédiaire	<i>Plantago media</i>		5
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>		2
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>		10
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

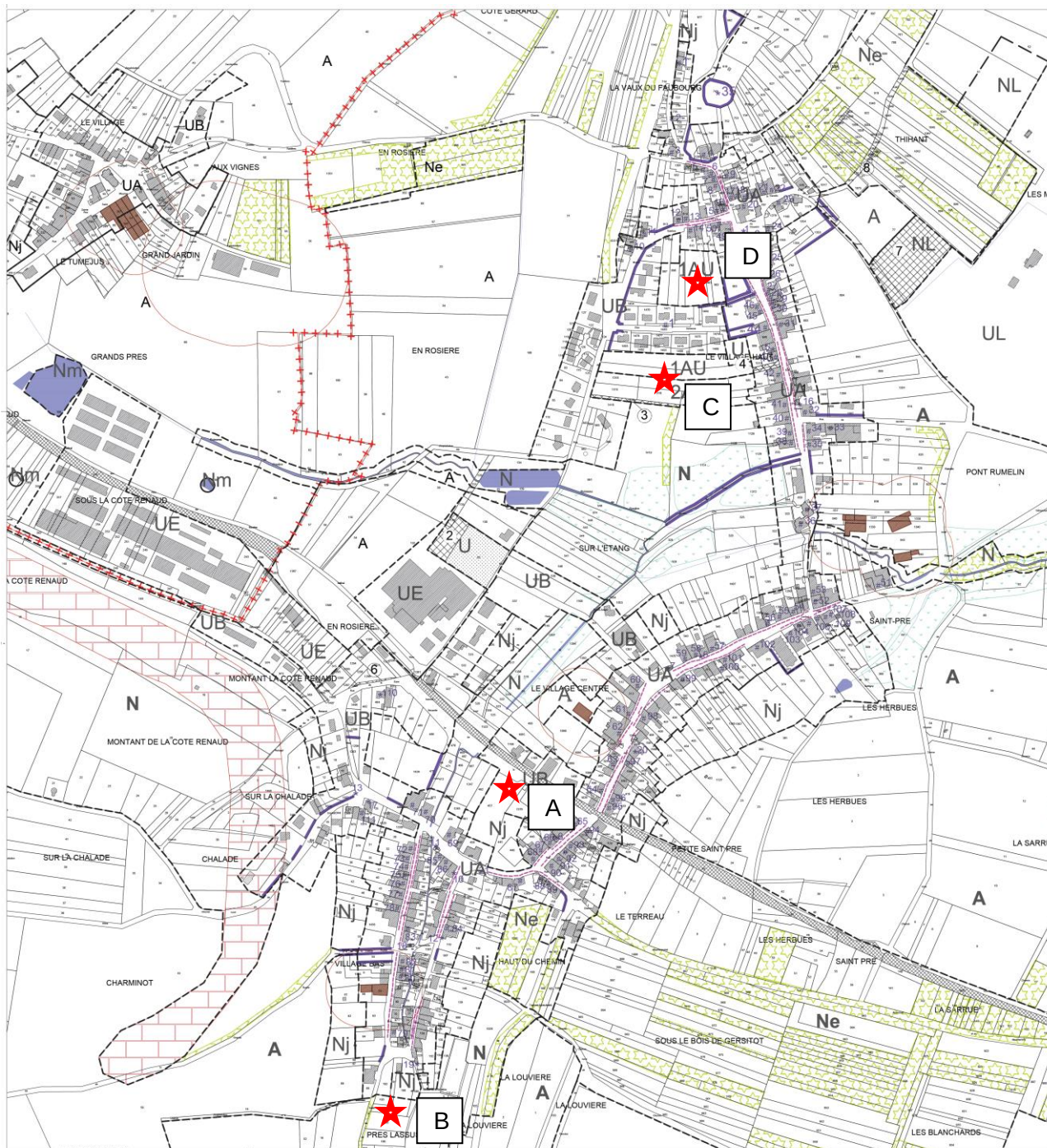
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	15 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B	Brunisol	75 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Favières

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : NJ – Le Village Centre (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : Pâturage mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,4 ha.
- Altitude (en m) : 344-347m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Fétuque)

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 30 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UA et N – Prés Lassus (B)

→ Il s'agit d'un secteur de jardins avec vergers et prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : Pâture mésophile + Verger + Jardin
- Code CORINE biotope : 38.1 + 83.2 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,4 ha.
- Altitude (en m) : 344-347m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation extrêmement pauvre en raison d'une fauche et d'un pâturage intensifs.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Propriété privée clôturée, pas d'accès.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide au sens strict.

- Secteur étudié : 1AU et 2AU – Le Village Haut (C)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche et prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : Pâturage mésophile + Prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.1 + 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 1,5 ha.
- Altitude (en m) : 347m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Chiendent).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 20 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Le Village Haut (D)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche en friche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie à fourrage des plaines
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,7 ha.
- Altitude (en m) : 357-361m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée en grande majorité de graminées (Chiendent).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 35 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche en friche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C	D
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	15			10
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	5	10	15	20
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2		2	
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratensis</i>	2		2	
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>				2
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>			5	5
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>		2	10	
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	1	3	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

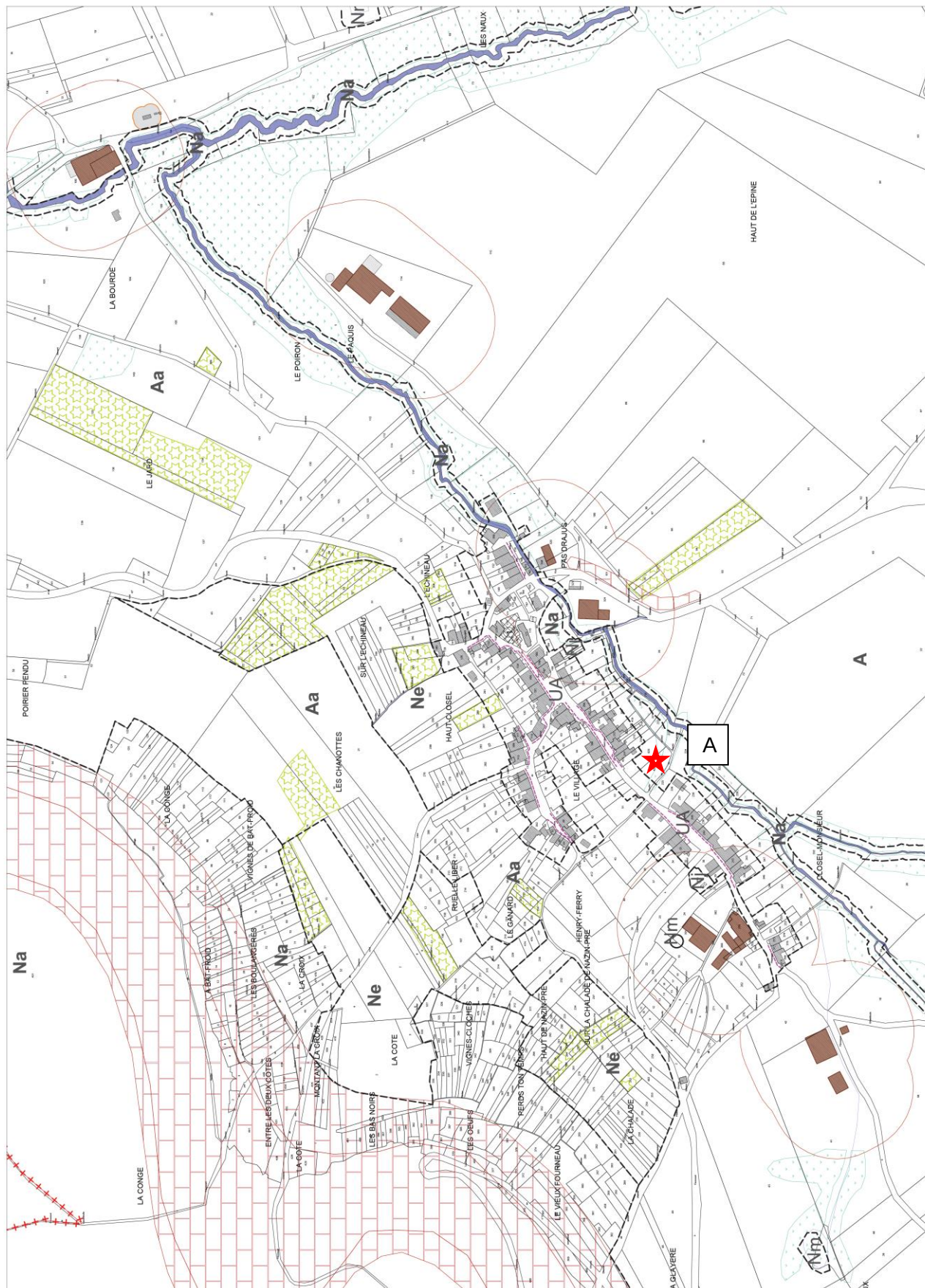
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	30 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B								
C	Brunisol	20 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
D	Brunisol	35 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Férocourt

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UA – Le Village (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha.
- Altitude (en m) : 332m NGF.
- Topographie : plateau
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation typique de pâture mésophile.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 35 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	15
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>	2
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	2
Cardamine hirsute	<i>Cardamine hirsuta</i>	5
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

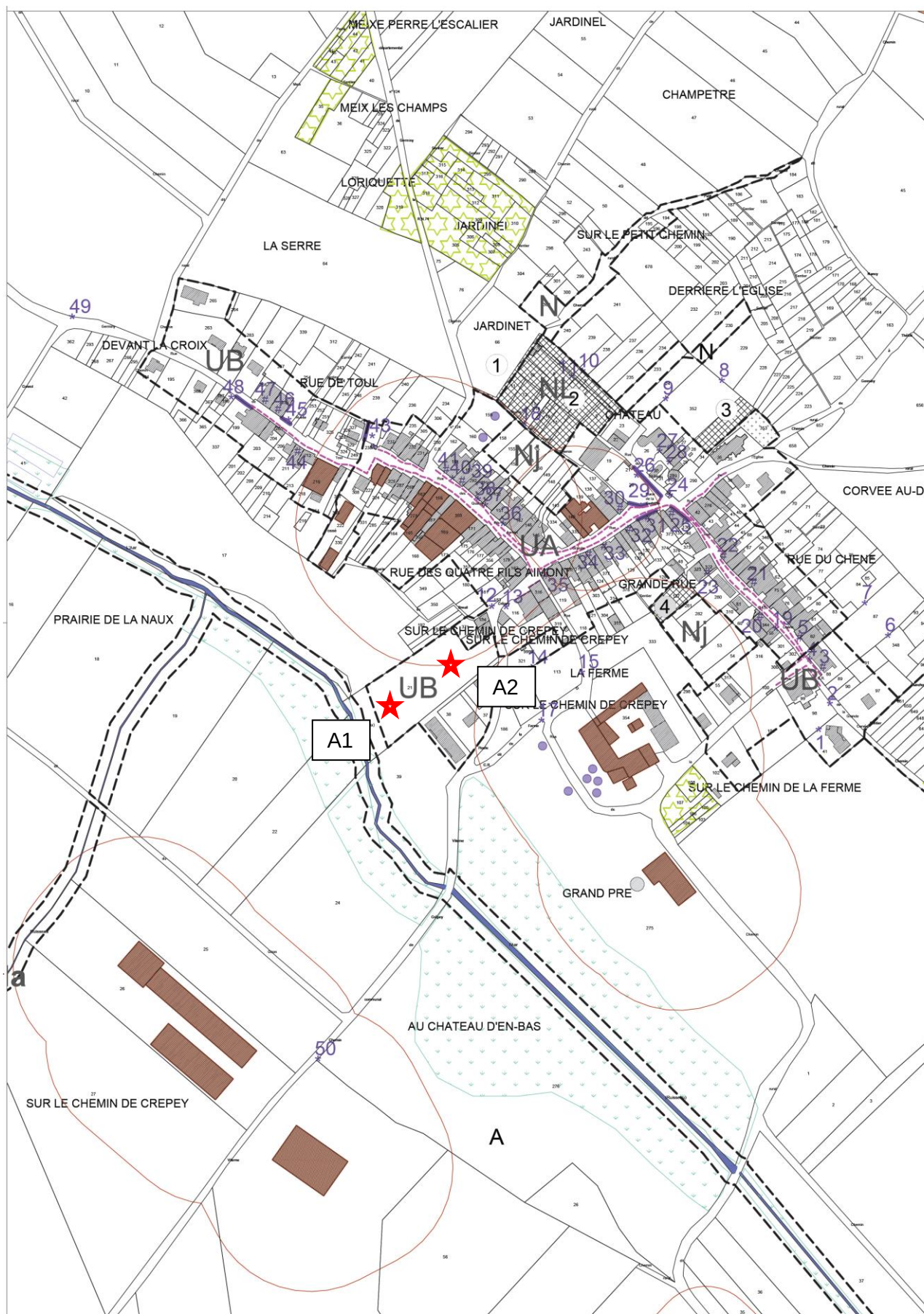
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	35 cm	calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Germiny

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – Sur le Chemin de Crepey (A1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies humide eutrophe.



→ **Informations générales.**

- Type : Prairie humide eutrophe
- Code CORINE biotope : 37.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha.
- Altitude (en m) : 311m NGF.
- Topographie : vallon alluvial
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : stagnation de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : forte (sol hydromorphe)
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation typique de prairie humide eutrophe, riche en *Juncus sp* et *Carex sp*. malgré une pression de fauche importante.

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Réductisol, gley présent à partir de 60cm de profondeur. Absence de nappe.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de prairie humide eutrophe.
- Présence de zone humide.

- Secteur étudié : UB – Sur le Chemin de Crepey (A2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ **Informations générales.**

- Type : Pâturage mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 311-322m NGF.
- Topographie : vallon alluvial
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : infiltration de l'eau de pluie, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, essentiellement composée de graminées, témoin d'une pression de pâture intense.

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol sablo-argileux avec des traces d'hydromorphie après 60cm, refus à 1m.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de prairie de pâture.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A1	A2
Jonc arqué	<i>Juncus inflexus</i>	10	
Renoncule rampante	<i>Ranunculus repens</i>	15	
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>		5
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>		2
Capselle rougeâtre	<i>Capsella rubella</i>		2
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>		15
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	2
Dont indicatrices de zone humide		2	0
Caractère humide		Oui	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, le relevé A1 correspond à une flore indicatrice de zone humide, bien que pauvre en espèces.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Réductisol	120 cm	Calcaire marneux	Oui	Oui	Non	Vlc	Oui
A2	Brunisol	100 cm	Calcaire marneux	Oui	Non	Non	IIIb	Non

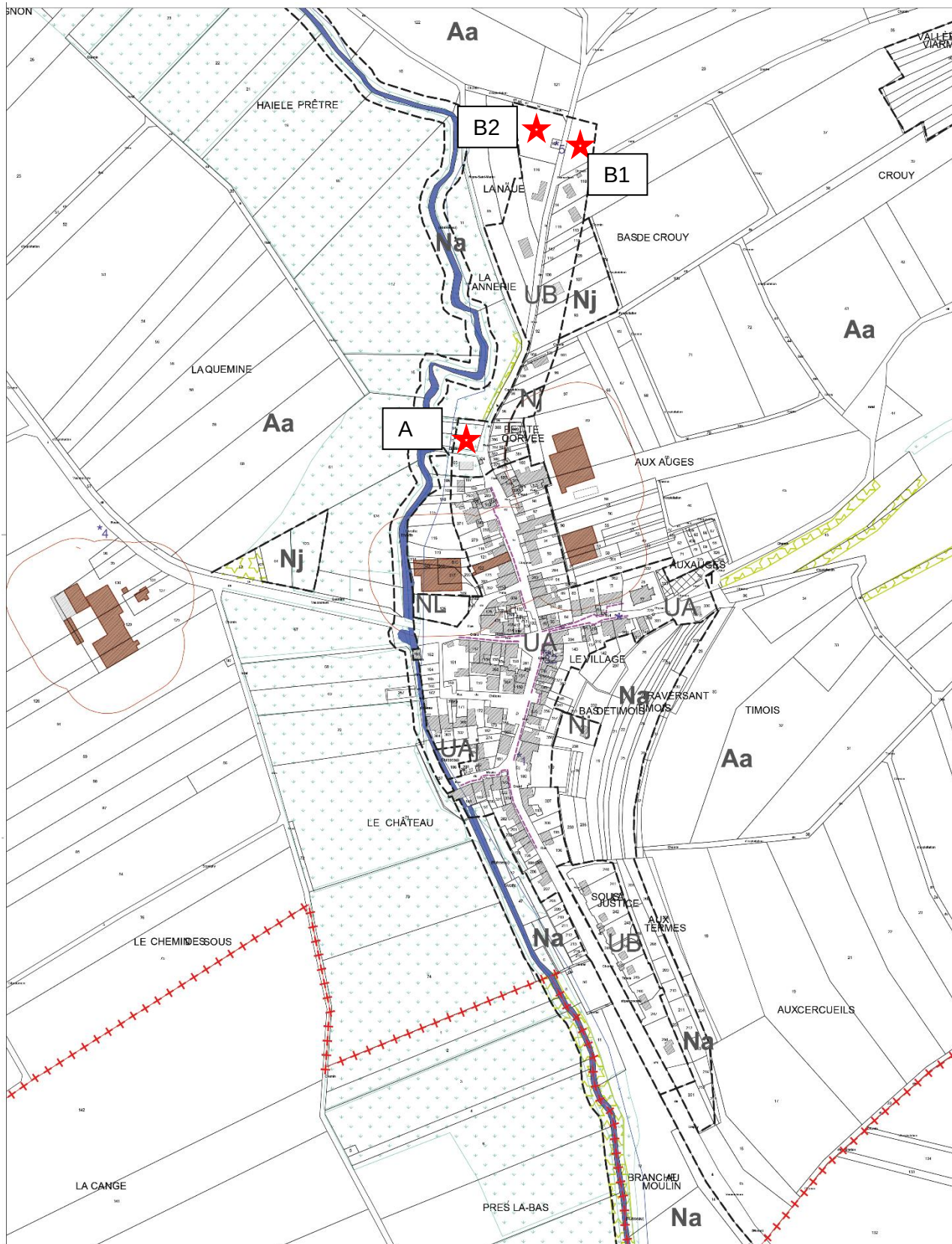
Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

La partie basse de la prairie possède un sol hydromorphe ainsi que du gley vers 60cm de profondeur.

La parcelle analysée est humide sur 0,2 ha environ aux abords du cours d'eau, dans la partie basse de la prairie. Cette surface sera soustraite de la zone U.

Commune de Gibeauville

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – Petite Corvée (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche et de jardin.



→ Informations générales.

- Type : prairie de fauche + jardin
- Code CORINE biotope : 38.2 + 86.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,3 ha.
- Altitude (en m) : 260 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée typique de milieux perturbés.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 15cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et jardins.
- Pas de zone humide.

- Secteur étudié : UB – La Naje (B1)

→ Il s'agit d'un secteur de cultures.



→ Informations générales.

- Type : culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 262-266 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (cultures)
- Valeur socio-économique : moyenne (cultures).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 15cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de cultures.
- Pas de zone humide.

- Secteur étudié : UB – La Naje (B2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 262-266 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (cultures)
- Valeur socio-économique : moyenne (cultures).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation typique de prairies fauchées, dominée par des graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 15cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies.
- Pas de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B1	B2
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>	10		5
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	2		
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	2		
Potentille rampante	<i>Potentilla repens</i>	1		
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	15		
Capselle bourse à Pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>			2
Valérianelle	<i>Valerianella sp.</i>			2
Silène enflée	<i>Silene vulgaris</i>			1
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>			15
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2		2
Dont indicatrices de zone humide		0		0
Caractère humide		Non		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	15 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B1	Brunisol	15 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B2	Brunisol	15 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

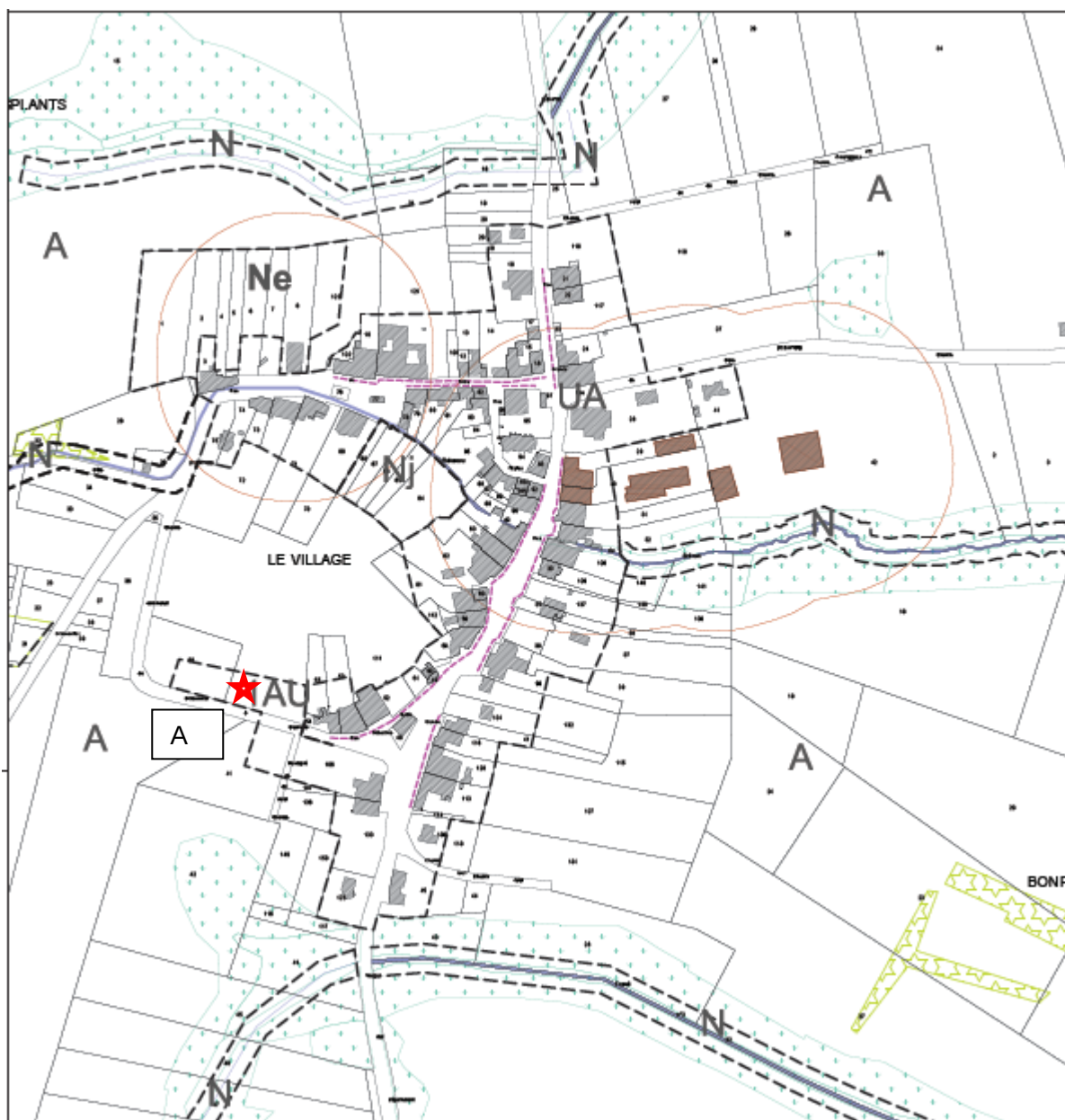
Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

La partie basse de la prairie possède un sol hydromorphe ainsi que du gley vers 60cm de profondeur.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide.

Commune de Grimonviller

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU – Le Village(A)

↪ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture mésophile.

↪ Informations générales.

- *Type* : prairie de pâture mésophile
- *Code CORINE biotope* : 38.1
- *Superficie de la zone étudiée* = 0,27 ha.
- *Altitude (en m)* : 383 m NGF.
- *Topographie* : plaine
- *Bassin versant* : La Meuse
- *Géologie* : Calcaire
- *Date de prospection* : 06/05/2019

↪ Activités humaines.

- *Dans la zone* : prairies, cultures, habitations
- *Aux alentours* : vergers, exploitations agricoles

↪ **Régime hydrique** : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

↪ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- *Fonction hydrologique* : faible
- *Fonction biologique* : moyenne (prairies)
- *Valeur socio-économique* : moyenne (prairies).
- *Intérêts patrimoniaux* : aucun.

↪ Statut et gestion.

- *Régime foncier* : propriété privée.
- *Contrat de milieu* : aucun
- *PPRI* : aucun

↪ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre composée typique de milieux perturbés.

↪ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 35cm.

↪ Etat général de la zone et conclusion générale.

- **Secteur de prairies.**
- **Pas de zone humide.**

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>	15
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	2
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	1
Potentille rampante	<i>Potentilla repens</i>	1
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	15
Silène enflée	<i>Silene vulgaris</i>	2
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	10
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

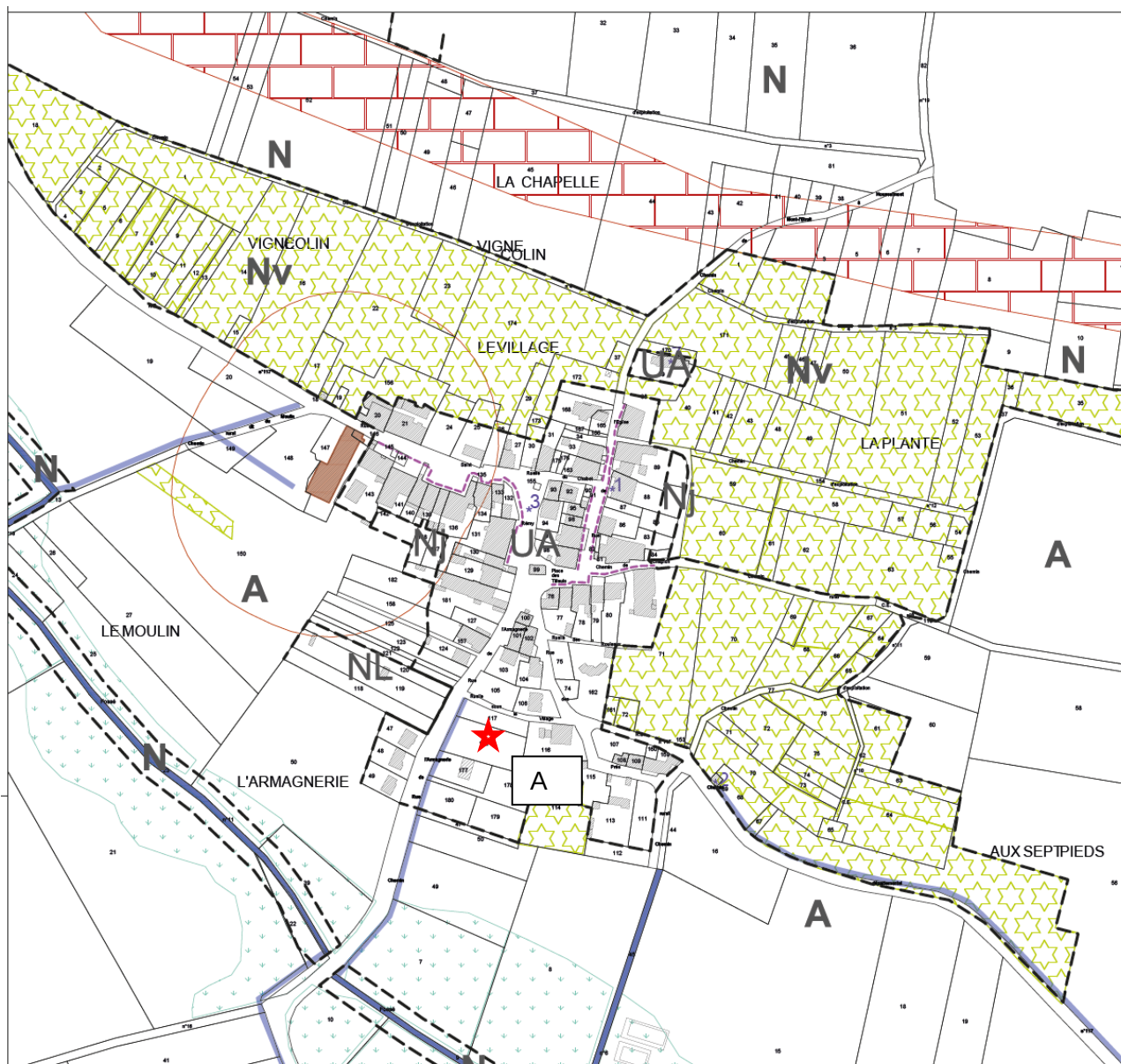
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	35 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide.

Commune de Mont l'Etroit

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UA (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture et de verger.



→ Informations générales.

- Type : prairie de pâture + verger
- Code CORINE biotope : 38.1 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,23 ha.
- Altitude (en m) : 300 m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 07/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre dominées par les graminées..

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 20 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et vergers.
- Pas de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	2
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	5
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	10
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>	15
Vesce craque	<i>Vicia cracca</i>	2
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	1
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, le relevé ne correspond pas à une végétation de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	20 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

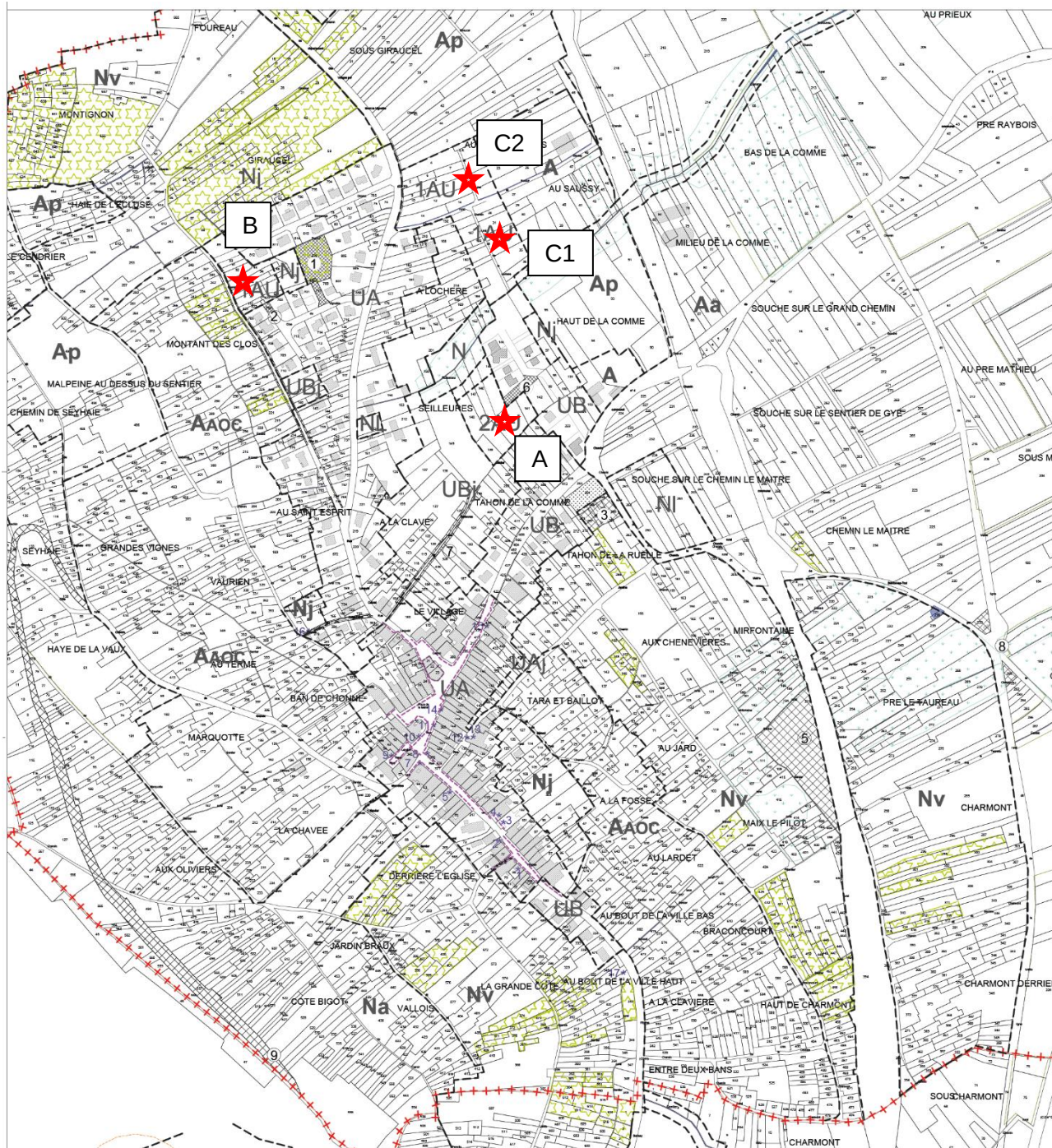
Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

La partie basse de la prairie possède un sol hydromorphe ainsi que du gley vers 60cm de profondeur.

Le relevé n'est pas caractéristique de zone humide.

Commune de Mont le Vignoble

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 2AU – Seilleures (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de pâture.



→ Informations générales.

- Type : prairie de pâture
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,4 ha.
- Altitude (en m) : 250m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre dominées par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 25 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies de pâture.
- Pas de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Montant des Clos (B)

→ Il s'agit d'un secteur de jardins et de vergers.



→ Informations générales.

- Type : vergers + jardins
- Code CORINE biotope : 83.1 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,46 ha.
- Altitude (en m) : 258-261m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (jardins et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (jardins et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre dominées par les graminées (fauchée lors du passage).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol, refus à 15 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de jardins et vergers sur calcaires.
- Pas de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Aux Deux Saules (C1)

→ Il s'agit d'un secteur de jardins et de prairies de fauche.



→ Informations générales.

- Type : prairie de fauche + jardins
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 1,5 ha.
- Altitude (en m) : 243-248m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (jardins et prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (jardins et prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre dominées par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol argileux, refus à 65 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies et de jardins sur calcaires.
- Pas de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – Aux Deux Saules (C2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairies de fauche.



→ Informations générales.

- Type : prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 1,5 ha.
- Altitude (en m) : 243-248m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : La Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, cultures, habitations
- Aux alentours : vergers, exploitations agricoles

→ Régime hydrique : infiltration des pluies régulières, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (prairies)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre dominées par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Brunisol argilo-sablonneux, refus à 25 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies de fauche sur calcaires.
- Pas de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C1	C2
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	2			
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	5			
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>				15
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	25	15	25	35
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		10	2	
Mouron blanc	<i>Stellaria media</i>		2		
Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i>			5	
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>			5	
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	2	3	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond pas à une végétation de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	20 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B	Brunisol	15 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
C1	Brunisol	60 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
C2	Brunisol	25 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

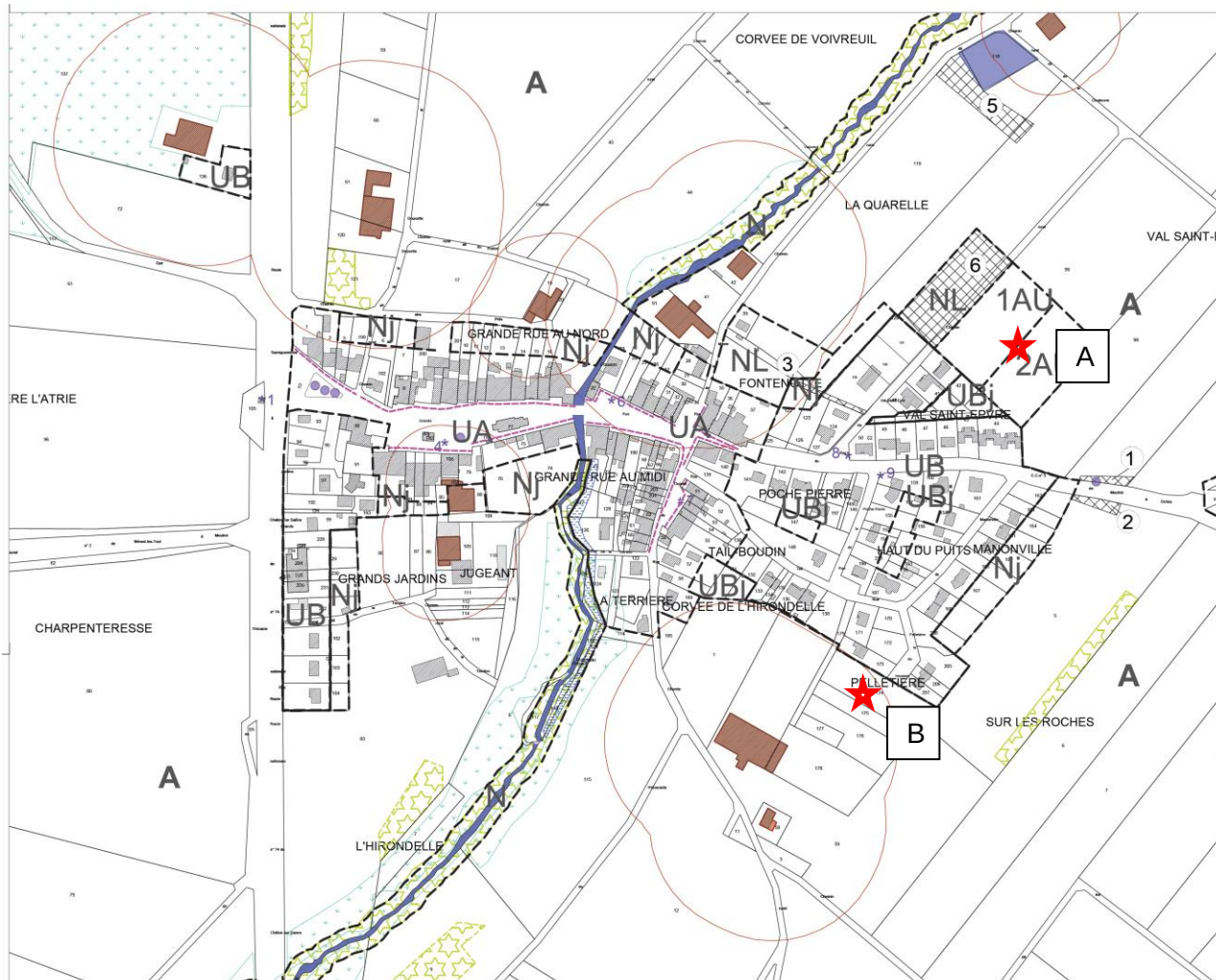
Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

La partie basse de la prairie possède un sol hydromorphe ainsi que du gley vers 60cm de profondeur.

Aucun relevé n'est pas caractéristique de zone humide.

Commune de Moutrot

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU et 2AU – Val Saint Epvre (A)

→ Il s'agit d'un secteur de culture intensive.



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,7 ha.
- Altitude (en m) : 246m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : moyenne (culture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation absente (culture).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 25cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de culture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : A – Pelletiere (B)

→ Il s'agit d'un secteur de jardins et de vergers.



→ Informations générales.

- Type : Jardins et Vergers
- Code CORINE biotope : 83.1 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,34 ha.
- Altitude (en m) : 246-252m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (jardins et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (jardins et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation typique de prairie mésophile fauchée intensément (chiendent, pâturin).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Secteur privé clôturé, pas d'analyse de sol possible.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de jardins et vergers sur calcaire.
- Absence de zone humide au sens strict.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B
Fétuque	<i>Festuca sp</i>		15
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>		10
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>		5
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>		2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)			3
Dont indicatrices de zone humide			0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

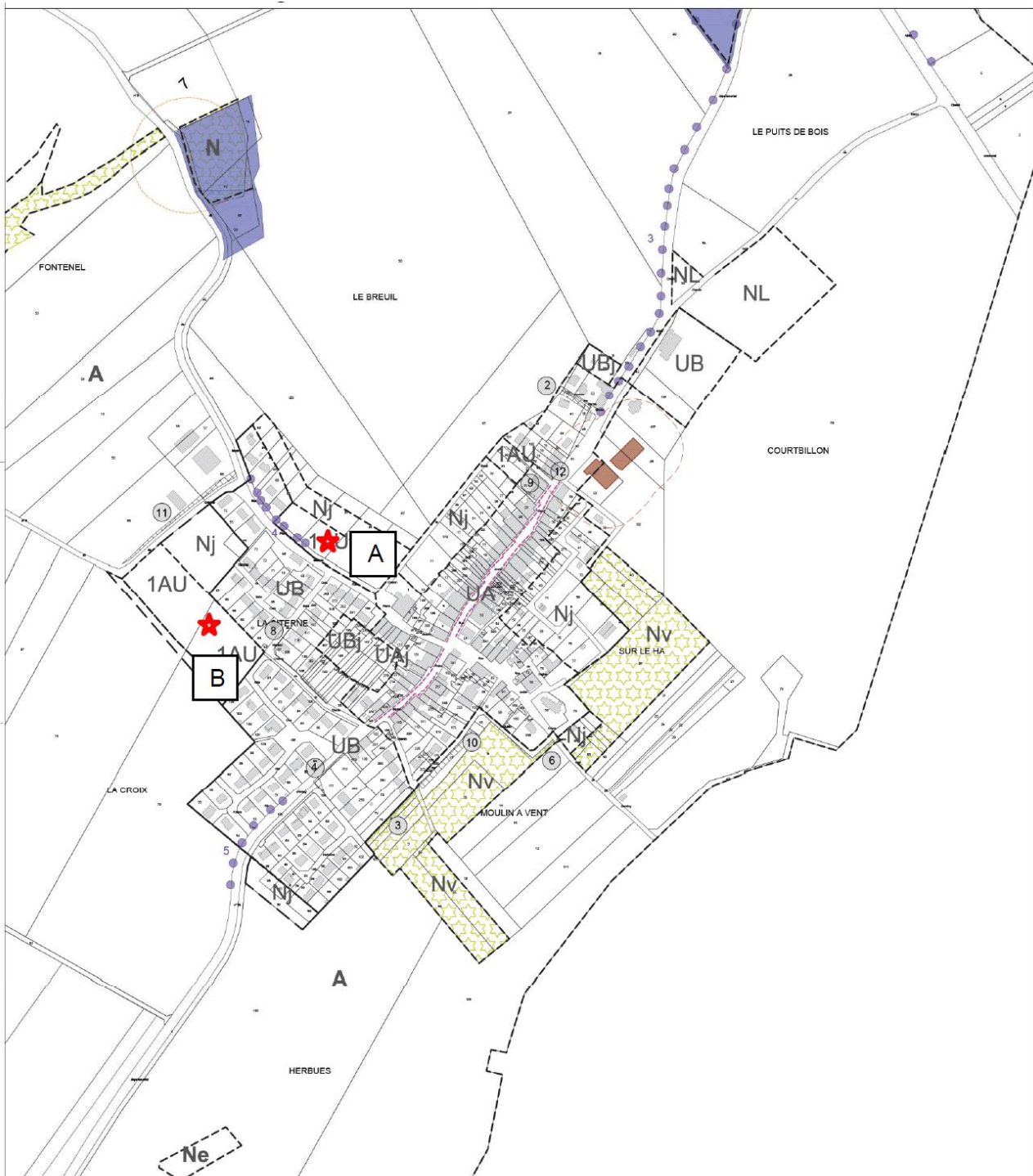
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	25 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B								

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

La partie basse de la prairie possède un sol hydromorphe ainsi que du gley vers 60cm de profondeur.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide. Le secteur B n'était pas accessible pour un relevé pédologique.

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU (A)

→ Il s'agit d'un secteur de culture intensive.



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,5 ha.
- Altitude (en m) : 308 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : moyenne (culture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation absente (culture).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 30 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de culture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU (A)

→ Il s'agit d'un secteur de culture intensive.



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,2 ha.
- Altitude (en m) : 306-310 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : moyenne (culture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation absente (culture).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 20 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de culture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Les secteurs étudiés étant des cultures intensives, aucune végétation spontanée n'est présente au titre de l'arrêté. Aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

➤ *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

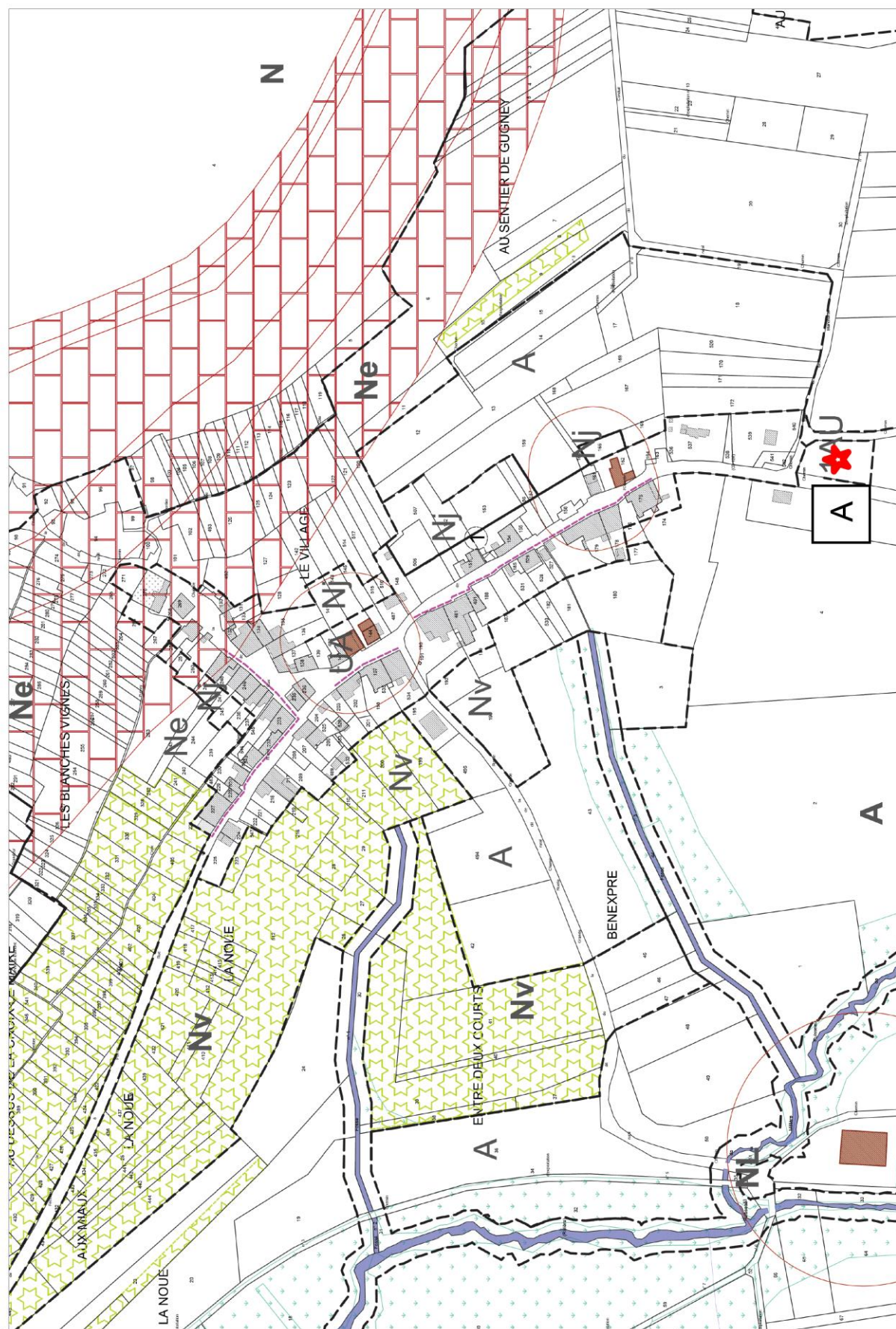
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	30 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non
B	Brunisol	20 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide.

Commune de Pulney

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU (A)

→ Il s'agit d'un secteur de pâture intensive.



→ Informations générales.

- Type : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,22 ha.
- Altitude (en m) : 377-384 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : moyenne (culture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation typique de pâture mésophile intensive.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 45 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

↪ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	15
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2
Coucou	<i>Primula veris</i>	10
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	5
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

↪ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

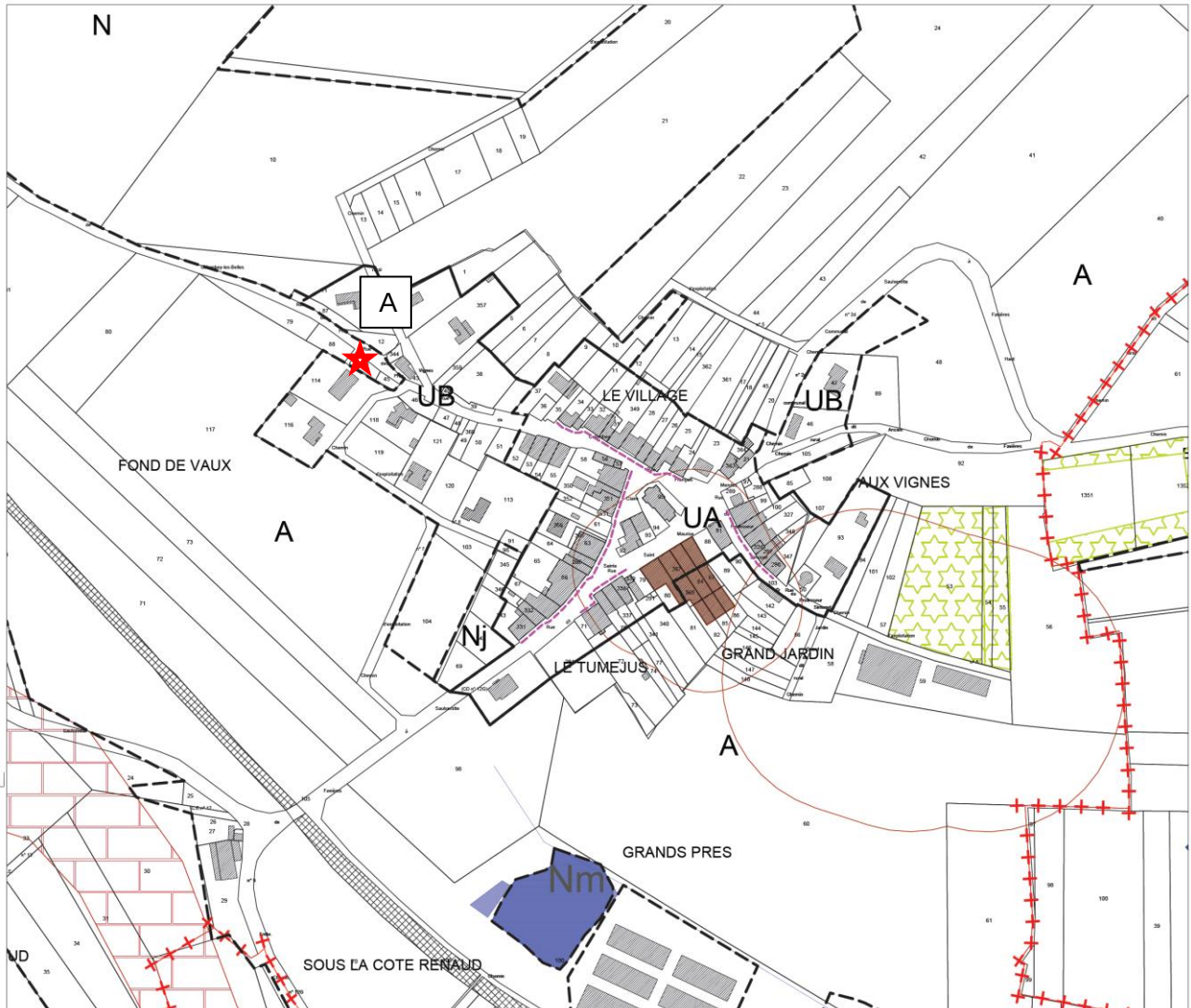
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	45 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide.

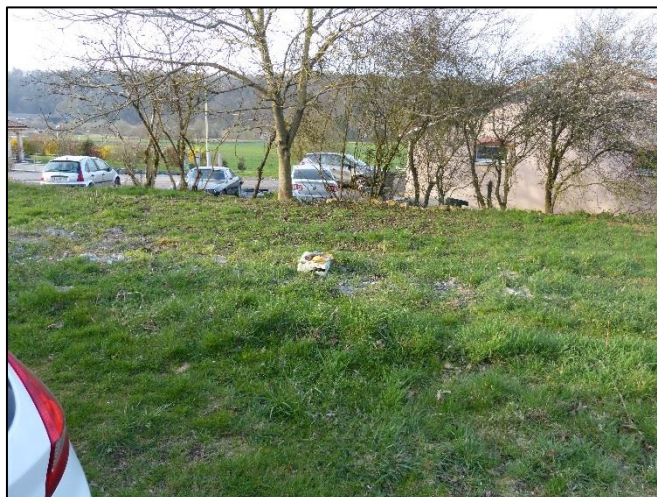
Commune de Saulxerotte

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : A – Fond de Vaux (A)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers, jardins et prairie en friche.



→ Informations générales.

- Type : Fauche + Verger + Jardin
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.1 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 816 m².
- Altitude (en m) : 300 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (jardins, friches vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (jardins, friches vergers)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de friche et de jardin tondu régulièrement (fétuque).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 25 cm (présence de remblai).

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de jardins, prairie et verger sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	15
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	20
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	5
Capselle rougeâtre	<i>Capsella rubela</i>	2
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>	1
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

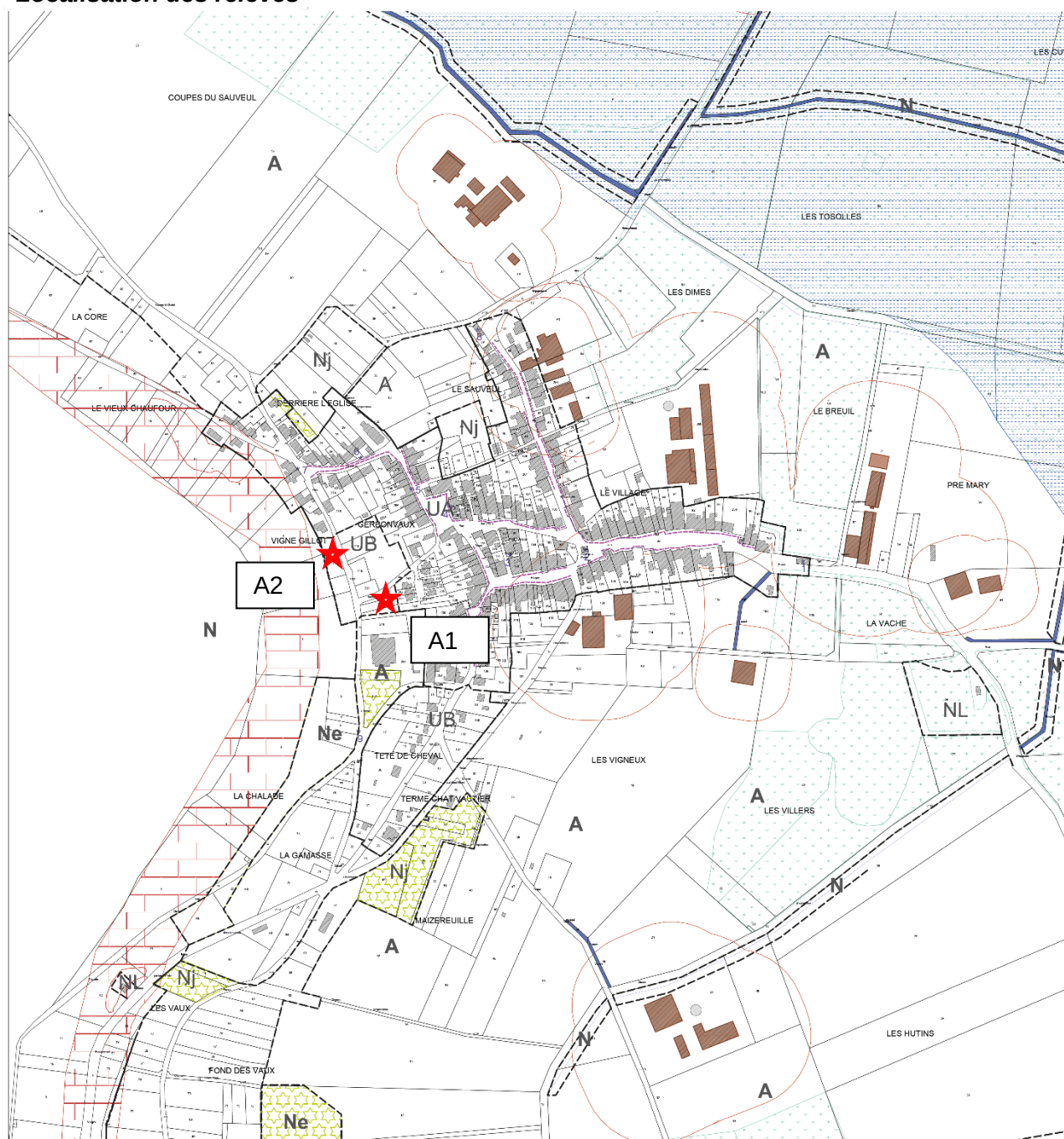
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	25 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide.

Commune de Saulxures-lès-Vannes

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – Gerbonvaux (A1)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers et prairie de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Fauche + Verger
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,25 ha.
- Altitude (en m) : 325-340 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 07/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies + vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies + vergers)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de prairies et vergers tondus régulièrement (fétuque).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

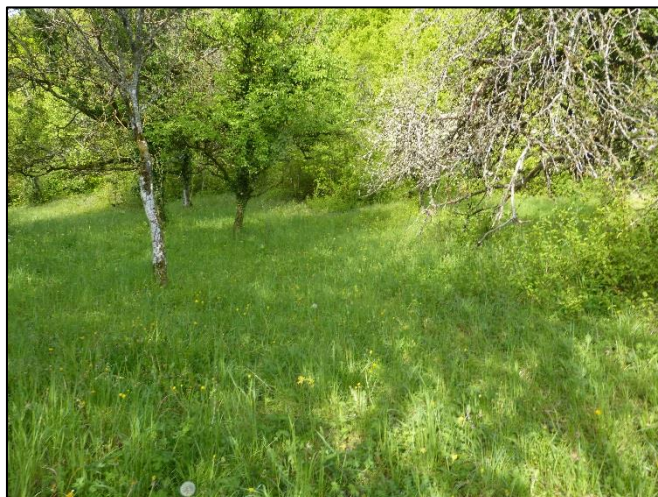
Sol brun sablonneux, refus à 15 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie et verger sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB – Gerbonvaux (A2)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers et prairie de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Fauche + Verger
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,25 ha.
- Altitude (en m) : 325-340 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 07/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairies + vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairies + vergers)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de prairies et vergers tondus régulièrement (fétuque).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 25 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie et verger sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A1	A2
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	25	
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	10	
Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i>	2	
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	1	1
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	1	
Plantain médian	<i>Plantago media</i>	1	
Brome stérile	<i>Bromus sterilis</i>		20
Grande berce	<i>Heracleum sphondylium</i>		2
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		1
Gaillet mou	<i>Galium mollugo</i>		1
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>		1
Coucou	<i>Primula veris</i>		2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	1
Dont indicatrices de zone humide		0	0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

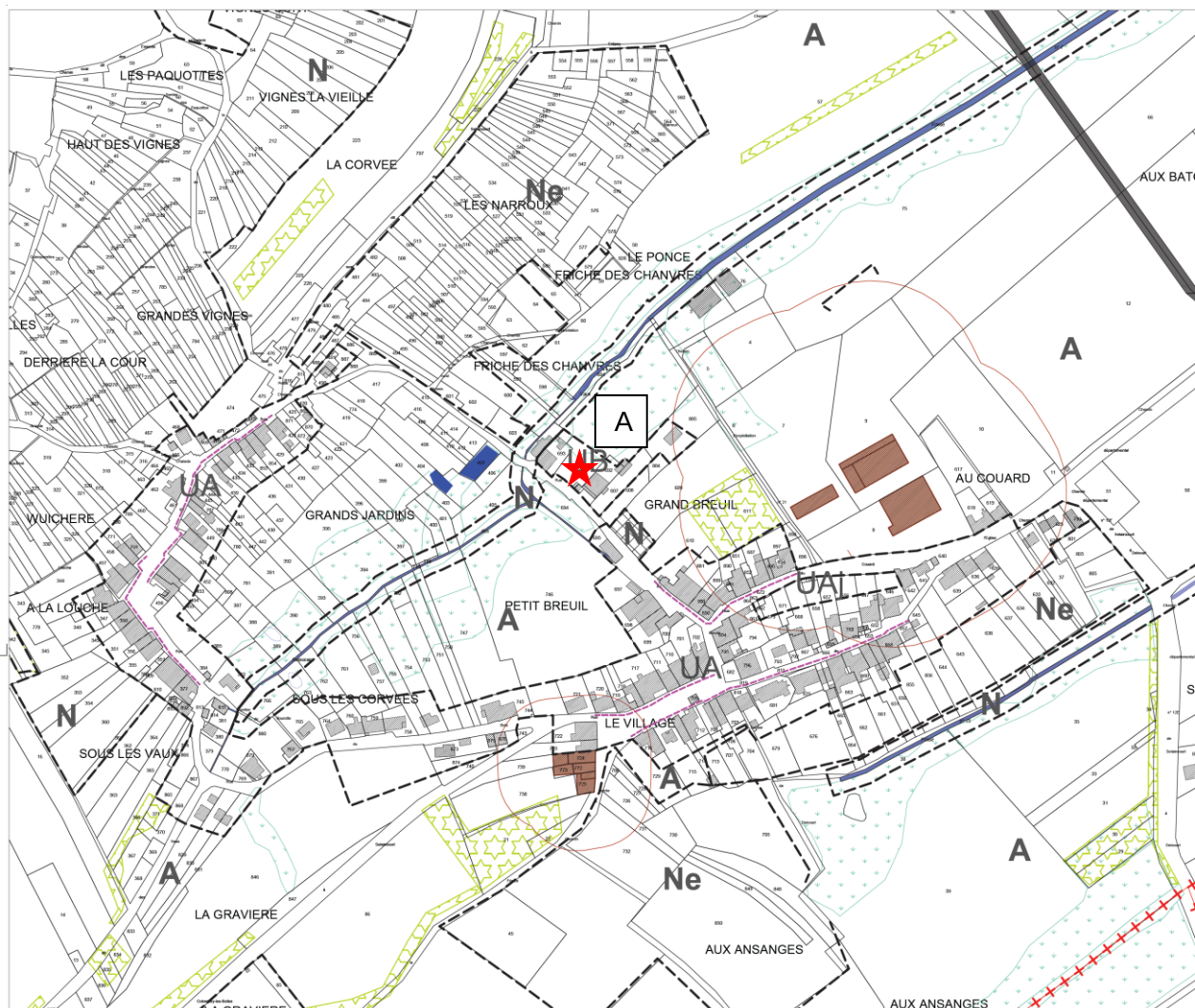
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
A2	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Selaincourt

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – Grand Breuil (A)

→ Il s'agit d'un secteur de pâture mésophile.



→ **Informations générales.**

- Type : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 490 m².
- Altitude (en m) : 324 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de pâture intense, dominée par les graminées (fétuques).

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 50 cm.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de pâture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

↪ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Violette hirsute	<i>Viola hirta</i>	1
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	20
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	5
Capselle rougeâtre	<i>Capsella rubela</i>	5
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

↪ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

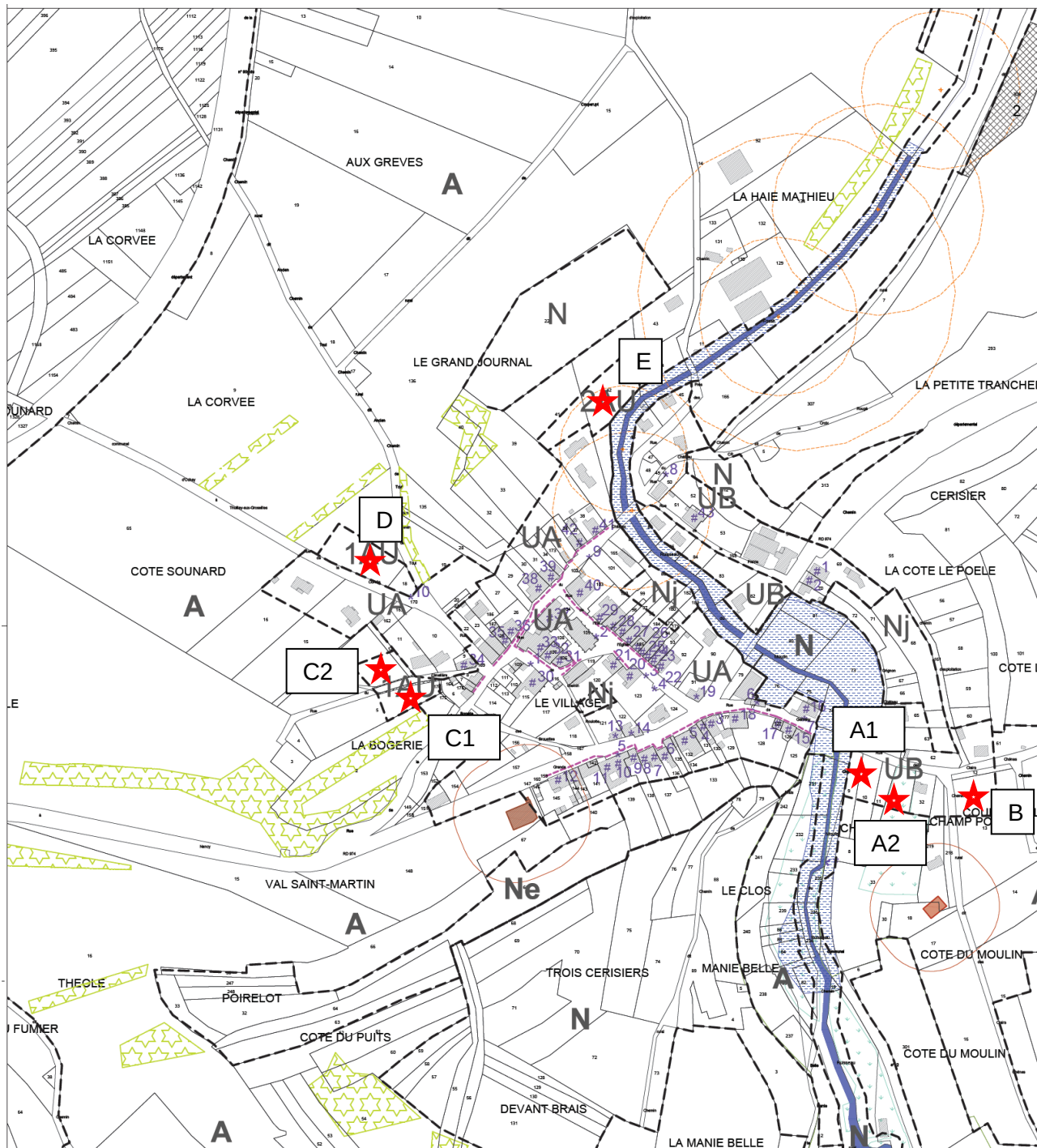
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	50 cm	Calcaire	Non	Non	Non	Ia	Non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Aucun relevé ne correspond à un sol de zone humide.

Commune de Thuilley aux Groseilles

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB – Champ Poirot (A1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie fauchée mésophile avec une parcelle de potager.



→ Informations générales.

- Type : Prairie mésophile de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha
- Altitude (en m) : 286-292m NGF.
- Topographie : collinaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de pâture intense, dominée par les graminées (fétuques).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 25 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie fauchée sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB – Champ Poirot (A2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie fauchée mésophile.



→ **Informations générales.**

- Type : Prairie mésophile de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha
- Altitude (en m) : 286-292m NGF.
- Topographie : collinaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ **Activités humaines.**

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ **Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...**

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ **Statut et gestion.**

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ **Données floristiques.**

(Voir tableau en annexe)

Végétation plus riche qu'en contrebas (point A1), largement dominée par les graminées et quelques espèces de sols peu profonds.

→ **Etude pédologique.**

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 10 cm.

→ **Etat général de la zone et conclusion générale.**

- Secteur de prairie fauchée sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB – Champ Poirot (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de pâture.



→ Informations générales.

- Type : Pâturage mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Surface de la zone étudiée = 610 m²
- Altitude (en m) : 300 m NGF.
- Topographie : collinaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation mésophile présentant quelques espèces fleuries (lamiers, véroniques).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 25 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie fauchée sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – La Baugerie (C1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie méso-xérophiles.



→ Informations générales.

- Type : Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
- Code CORINE biotope : 34.32
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha
- Altitude (en m) : 304-307 m NGF.
- Topographie : plateau calcaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie semi-sèche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie semi-sèche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation méso-xérophile présentant quelques espèces fleuries typiques de milieux secs à sol peu profond.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie méso-xérophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – La Baugerie (C2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie méso-xérophiles.



→ Informations générales.

- Type : Pelouses calcaires sub-atlantiques semi-arides
- Code CORINE biotope : 34.32
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha
- Altitude (en m) : 304-307 m NGF.
- Topographie : plateau calcaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie semi-sèche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie semi-sèche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation méso-xérophile présentant quelques espèces fleuries typiques de milieux secs à sol peu profond.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 10 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie méso-xérophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – La Corvee (D1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie mésophile de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha
- Altitude (en m) : 308-311 m NGF.
- Topographie : plateau calcaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation dominée par les graminées, peu riche en espèces.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – La Corvee (D2)

→ Il s'agit d'un secteur de culture



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,2 ha
- Altitude (en m) : 308-311 m NGF.
- Topographie : plateau calcaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 10 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide

- Secteur étudié : 2AU – Le grand journal (E)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie mésophile de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,35 ha
- Altitude (en m) : 283-286 m NGF.
- Topographie : plateau calcaire
- Bassin versant : Bouvades-Moselle
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 02/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation typique de prairie de fauche mésophile, dominée par des graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 20 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche sur calcaire.
- Absence de zone humide

Annexe

→ Etude floristique.

➤ Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).

Nom commun	Nom latin	A1	A2	B	C1	C2	D1	D2	E
Ceraiste commun	<i>Cerastium fontanum</i>	2					1		
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>	5							
Plantain intermédiaire	<i>Plantago media</i>	1							
Fétuque	<i>Festuca sp</i>	20							
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>	1	10	10			5		
Caille-lait jaune	<i>Galium verum</i>		5						
Capselle rougeâtre	<i>Capsella rubela</i>		2						
Lamier pourpre	<i>Lamium purpureum</i>			5			5		
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>			5					
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>			1		2			
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>			5					
Fausse germandrée	<i>Veronica chamaedrys</i>				1	2			
Plantain majeur	<i>Plantago major</i>				5				
Pâturin annuel	<i>Poa annua</i>				10				
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>				2				
Erodium bec de grue	<i>Erodium cicutarium</i>					5			
Euphorbe verruqueuse	<i>Euphorbia verrucosa</i>					1			
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>					1			
Bourse à pasteur	<i>Capsella bursa-pastoris</i>					5			
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>						5		
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>						10		30
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>								2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	2	2	4	2	4	0	1
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0	0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

➔ Etude pédologique.

➤ Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :

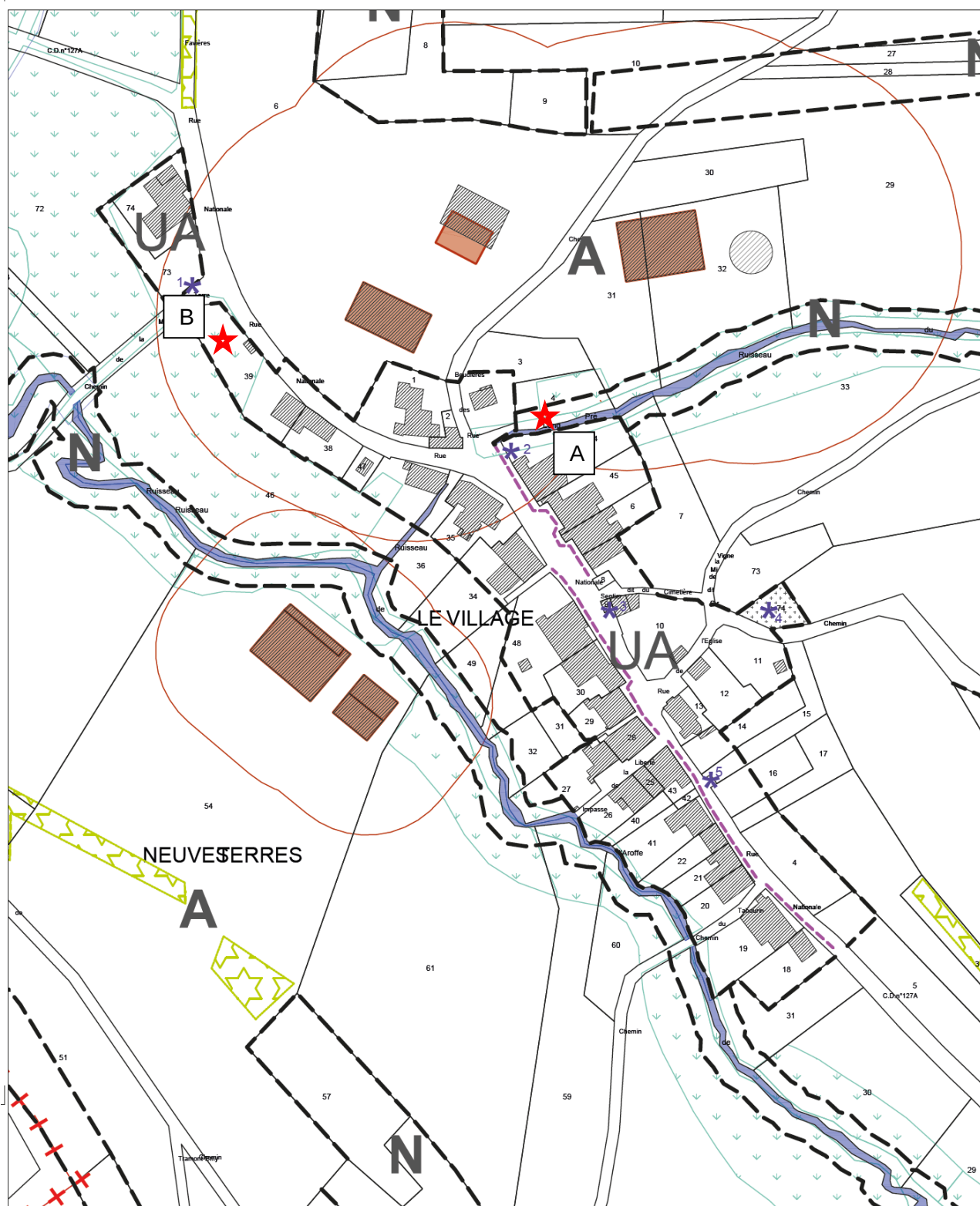
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Brunisol	25 cm	calcaire	non	non	non	la	non
A2	Brunisol	10 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B	Brunisol	25 cm	calcaire	non	non	non	la	non
C1	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
C2	Brunisol	10 cm	calcaire	non	non	non	la	non
D1	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
D2	Brunisol	10 cm	calcaire	non	non	non	la	non
E	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Tramont-Émy

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : N –Le village (A)

→ Il s'agit d'un secteur de pelouse avec lavoir et aire de pic-nique ainsi qu'une haie arborée.



→ Informations générales.

- Type : Pelouse de parc + haie
- Code CORINE biotope : 85.2 + 4.2
- Superficie de la zone étudiée = 616 m²
- Altitude (en m) : 383m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (milieu anthropisé)
- Valeur socio-économique : faible (petit parc).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de pelouse urbaine fauchée intensivement (chiendent).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol de remblai, refus à 20 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pelouse de parc sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UA –Le village (B)

→ Il s'agit d'un secteur de jardin avec quelques arbres fruitiers.



→ Informations générales.

- Type : Jardin
- Code CORINE biotope : 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 460 m²
- Altitude (en m) : 384m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (jardin)
- Valeur socio-économique : faible (jardin).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de pelouse de jardin fauchée intensivement (chiendent).

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Parcelle privée clôturée, accès impossible, pas d'étude de sol.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pelouse de jardin sur calcaire.
- Absence de zone humide au sens strict.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	2	
Violette hirsute	<i>Viola hirsuta</i>	5	
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	15	10
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>	10	
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>		10
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>		5
Potentille rampante	<i>Potentilla reptans</i>		2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0
Caractère humide		Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

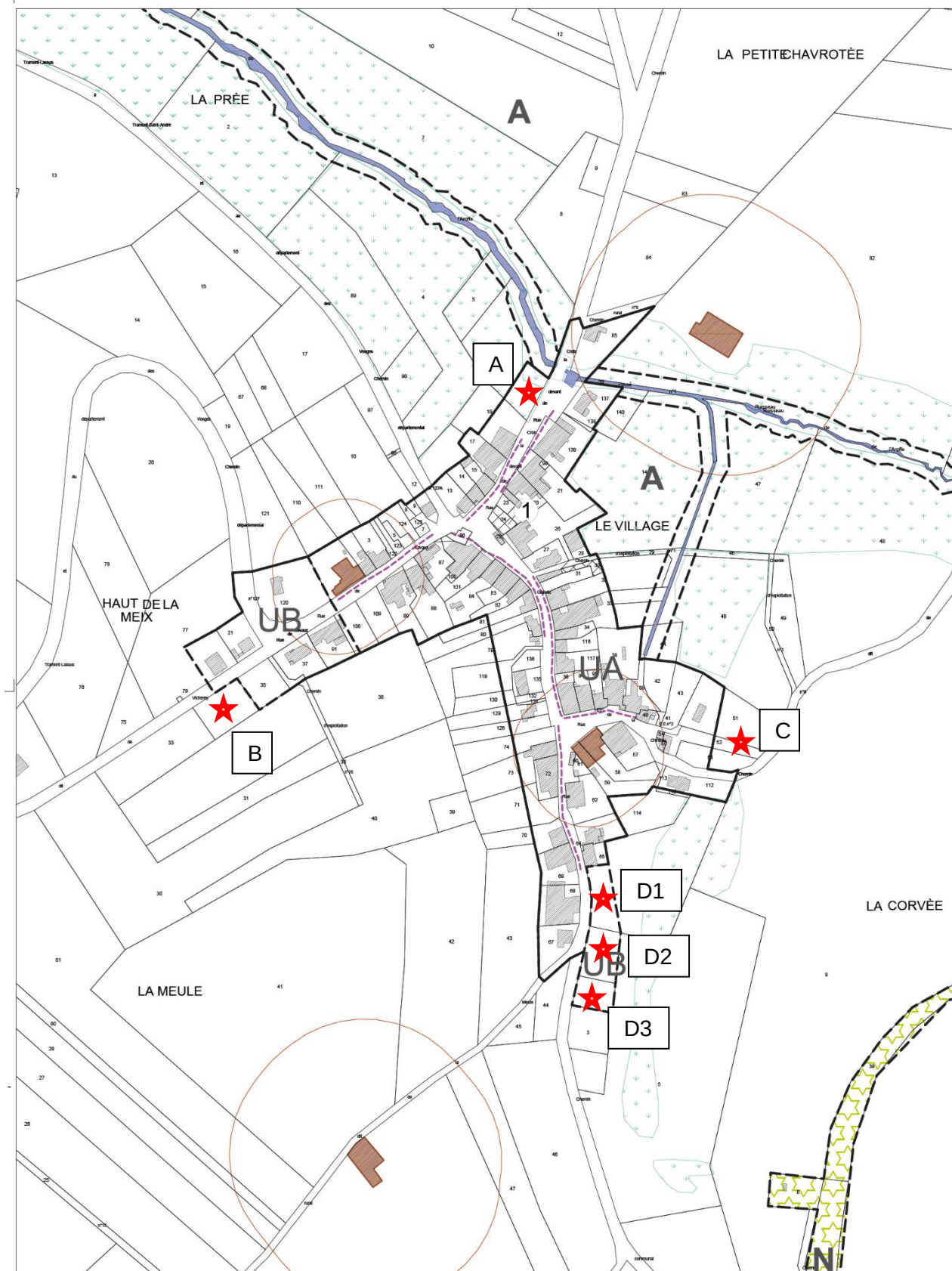
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Remblai	20 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B								

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés. Le secteur B n'a pu être étudié mais la végétation n'étant pas caractéristique de zone humide, il ne s'agit pas d'une zone humide au titre de l'arrêté.

Commune de Tramont-Lassus

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB –Le village (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de pâture mésophile.



→ Informations générales.

- Type : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,1 ha
- Altitude (en m) : 398m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de pâture mésophile intensive, largement dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 60cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : A –Haut de la Meix (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de fauche mésophile.



→ Informations générales.

- Type : Prairie mésophile de fauche.
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,16 ha
- Altitude (en m) : 416 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de prairie fauchée intensivement, largement dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 50cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : A –La Corvee (C)

→ Il s'agit d'un secteur de jardins avec verger.



→ Informations générales.

- Type : jardin avec vergers.
- Code CORINE biotope : 83.1 + 85.3
- Superficie de la zone étudiée = 0,25 ha
- Altitude (en m) : 405-410 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de fauche)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de fauche).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique de jardins fauchés intensivement, largement dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 40cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB –Le Village (D1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie mésophile de pâture.



→ Informations générales.

- Type : Pâturage mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Surface de la zone étudiée = 0,34 ha
- Altitude (en m) : 409-411 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, typique des prairies de pâture, largement dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 50cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB –Le Village (D2)

→ Il s'agit d'un secteur de friche.



→ Informations générales.

- Type : Friche
- Code CORINE biotope : 87.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,34 ha
- Altitude (en m) : 409-411 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation très pauvre, typique des friches.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 60cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB –Le Village (D3)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie mésophile de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie mésophile de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,34 ha
- Altitude (en m) : 409-411 m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (prairie de pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (prairie de pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation de prairie de fauche, largement dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 70cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C	D1	D2	D3
Pissenlit	<i>Taraxacum sp</i>	10		2			5
Grande berce	<i>Heracleum sphondylium</i>	2					
Trèfle des champs	<i>Trifolium pratense</i>	5					
Vulpin des prés	<i>Alopecurus pratensis</i>	10	10				
Pâturin trivial	<i>Poa trivialis</i>	15					
Cardamine des prés	<i>Cardamine pratense</i>		5				
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>		15	20			
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>		2				
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>				5	2	
Ficaire	<i>Ranunculus ficaria</i>				5	5	2
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>				2		
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>				5		
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>					5	
Fétuque	<i>Festuca sp</i>			10		15	20
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolium</i>						1
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		4	3	2	3	3	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	60 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B	Brunisol	50 cm	calcaire	non	non	non	la	non
C	Brunisol	40 cm	calcaire	non	non	non	la	non
D1	Brunisol	50 cm	calcaire	non	non	non	la	non
D2	Brunisol	60 cm	calcaire	non	non	non	la	non
D3	Brunisol	70 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Tramont-Saint-André

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : N –Le village (A)

→ Il s'agit d'un sentier en herbe fauché.



→ Informations générales.

- Type : Fauche mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,14 ha
- Altitude (en m) : 365m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (chemin fauché)
- Valeur socio-économique : faible (chemin fauché).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par des espèces caractéristiques des milieux perturbés et eutrophes.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol de remblai, refus à 15cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de sentier fauché sur remblai.
- Absence de zone humide.

Annexe

➔ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A
Ficaire	<i>Ranunculus ficaria</i>	5
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>	15
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>	2
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i>	2
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2
Dont indicatrices de zone humide		0
Caractère humide		Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

➔ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

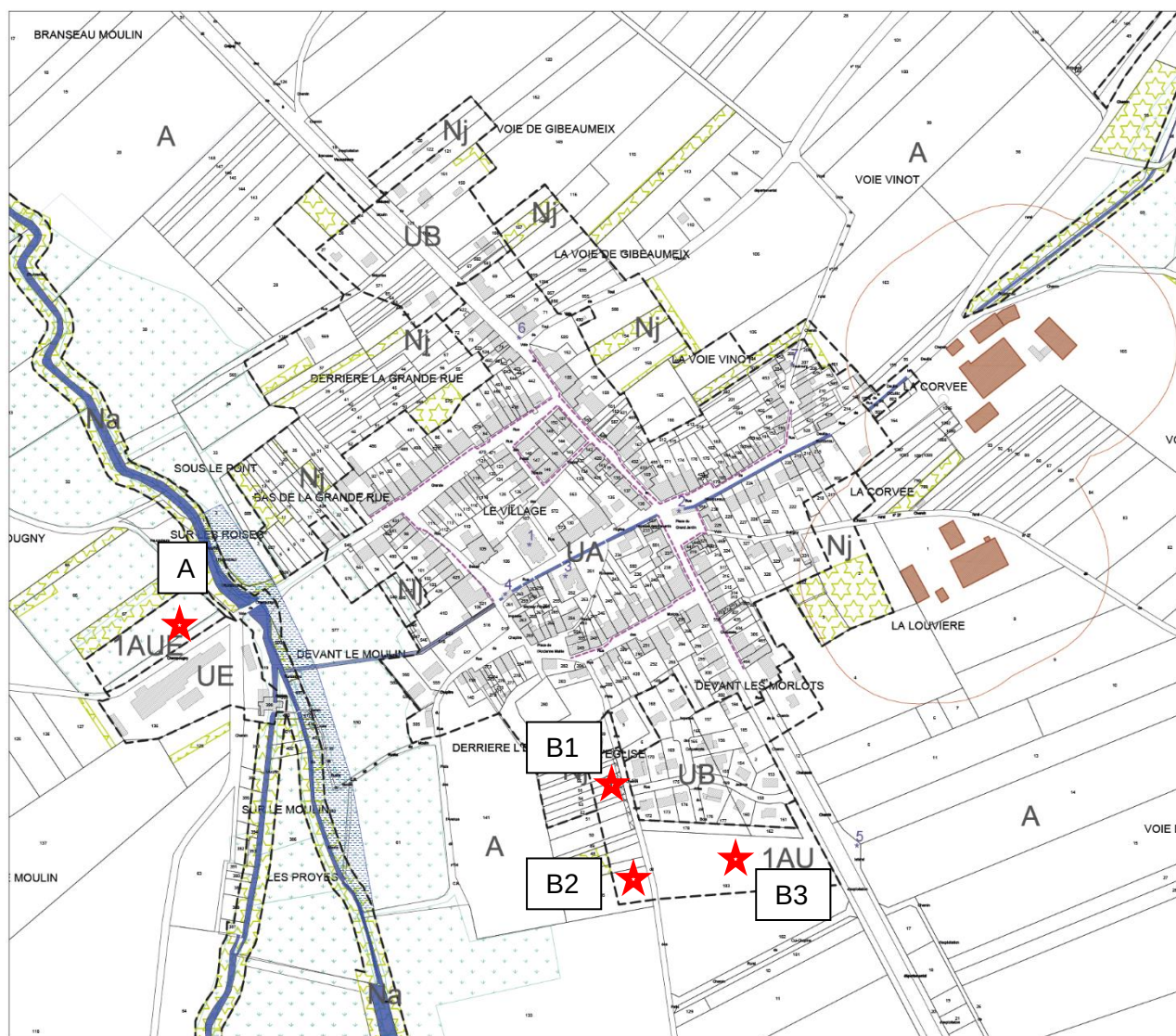
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Remblai	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Uruffe

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AUE – (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Fauche mésophile
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,59 ha
- Altitude (en m) : 261-264m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyen (prairie)
- Valeur socio-économique : moyen (prairie)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par des espèces caractéristiques de prairie fauchée intensivement.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – (B1)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de fauche, de jardins, de potagers et de bosquet.



→ Informations générales.

- Type : Fauche mésophile + jardin + bosquet
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2 + 84.3
- Superficie de la zone étudiée = 1.97 ha
- Altitude (en m) : 263-275m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyen (prairie, jardins, bosquets)
- Valeur socio-économique : moyen (prairie, jardins, bosquets)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par des espèces caractéristiques de prairie fauchée intensivement.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche, jardins, bosquets.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – (B2)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de fauche, de jardins, de potagers et de bosquet.



→ Informations générales.

- Type : Fauche mésophile + jardin + bosquet
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2 + 84.3
- Superficie de la zone étudiée = 1.97 ha
- Altitude (en m) : 263-275m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyen (prairie, jardins, bosquets)
- Valeur socio-économique : moyen (prairie, jardins, bosquets)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par des espèces caractéristiques de prairie fauchée intensivement.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 35 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche, jardins, bosquets.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU – (B3)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de fauche, de jardins, de potagers et de bosquet.



→ Informations générales.

- Type : Fauche mésophile + jardin + bosquet
- Code CORINE biotope : 38.2 + 85.2 + 84.3
- Superficie de la zone étudiée = 1.97 ha
- Altitude (en m) : 263-275m NGF.
- Topographie : plaine
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyen (prairie, jardins, bosquets)
- Valeur socio-économique : moyen (prairie, jardins, bosquets)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par des espèces caractéristiques de prairie fauchée intensivement.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 10 cm.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairie de fauche, jardins, bosquets.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B1	B2	B3
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>	5			
Pâquerette	<i>Bellis perennis</i>	2			
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	15	10	15	
Petite sanguisorbe	<i>Poterium sanguisorba</i>	5			
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		5		
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>		2	10	15
Luzerne cultivée	<i>Medicago sativa</i>		2		
Marguerite	<i>Leucanthemum vernum</i>		2		5
Valérianelle	<i>Valerianella sp</i>			2	
Vesce craque	<i>Vicia cracca</i>			2	
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>				2
Myosotis	<i>Myosotis sp.</i>				10
Carotte	<i>Daucus carotta</i>				1
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		3	2	2	3
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

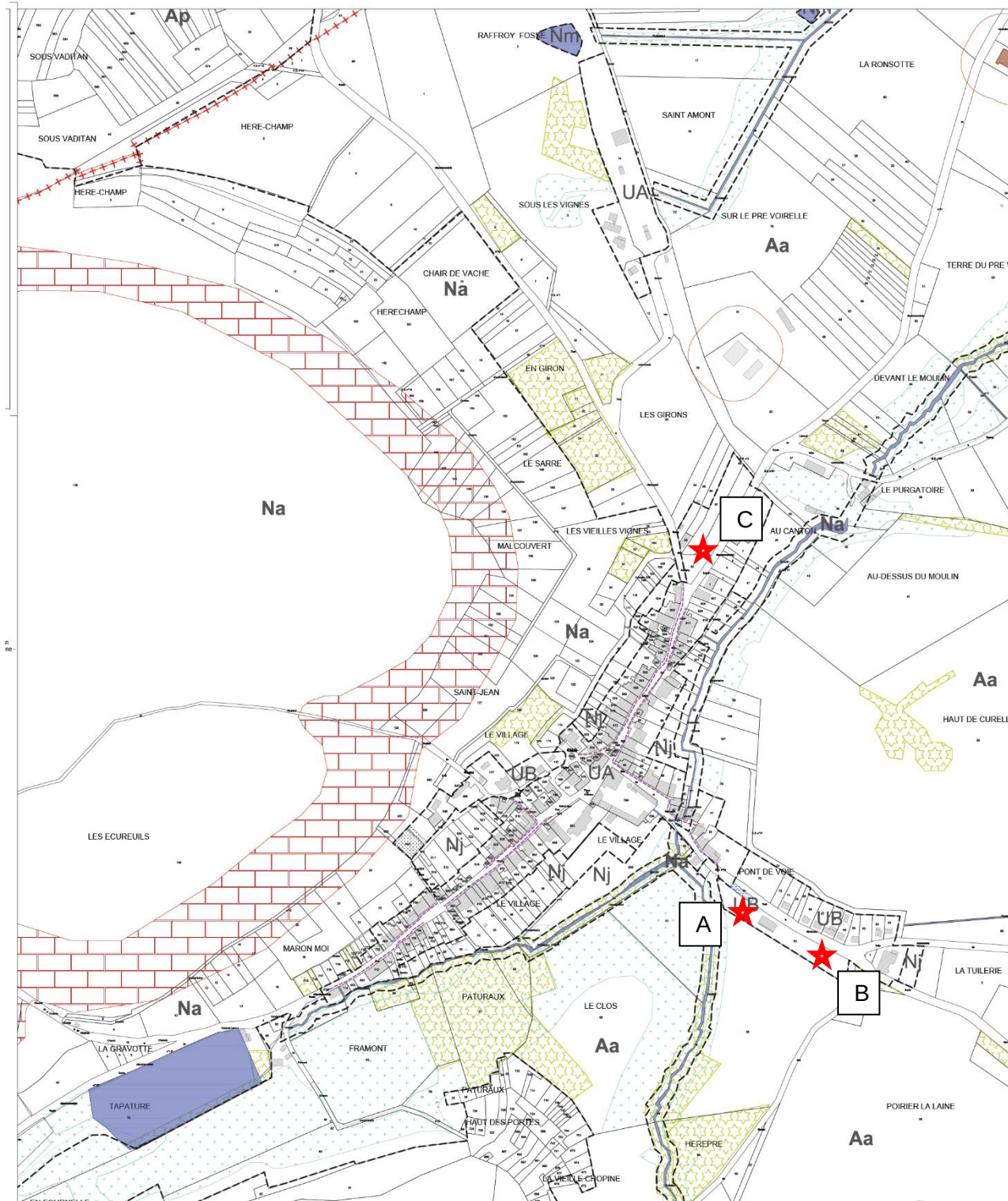
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B1	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B2	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B3	Brunisol	10 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Vandelévill

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB –Pont de voie (A)

→ Il s'agit d'une aire de jeu ainsi que des tables de pic-nic sur un remblai.



→ Informations générales.

- Type : Petit parc
- Code CORINE biotope : 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 822 m²
- Altitude (en m) : 335-337m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (parc pour enfants)
- Valeur socio-économique : moyenne (petit parc).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par les graminées et située en périphérie du secteur. Végétation absente au niveau de l'aire de jeux.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 35 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle anthropisée sur remblai.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB –Pont de voie (B)

→ Il s'agit d'un secteur de pâture mésophile et d'un bosquet.



→ Informations générales.

- Type : Pâture mésophile + bosquet de hêtraie neutrophile
- Code CORINE biotope : 38.2 + 84.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,26 ha
- Altitude (en m) : 344-352m NGF.
- Topographie : collinaire
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (pâture et bosquet)
- Valeur socio-économique : moyenne (pâture et bosquet).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation dominée par les graminées au niveau de la pâture, le bosquet présente peu d'espèces arborescentes et une strate herbacée nulle.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablo-argileux, refus à 100 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de pâture mésophile sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UA –Les Giron (C)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers fauchés régulièrement.



→ Informations générales.

- Type : Vergers de haute tige
- Code CORINE biotope : 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,8 ha
- Altitude (en m) : 329-337m NGF.
- Topographie : collinaire
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyenne (verger)
- Valeur socio-économique : moyenne (verger).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation herbacée très pauvre, accompagnée d'arbres fruitiers de haute tige.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 45 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de verger sur calcaire.
- Absence de zone humide.

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C
Véronique à feuilles de lierre	<i>Veronica hederifolia</i>	2		
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i>	5		
Ficaire	<i>Ranunculus ficaria</i>	2		
Arum tacheté	<i>Arum maculatum</i>	1		
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>	15		10
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>		2	
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>		2	2
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>		5	5
Pâturin commun	<i>Poa vulgaris</i>		10	
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	2	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

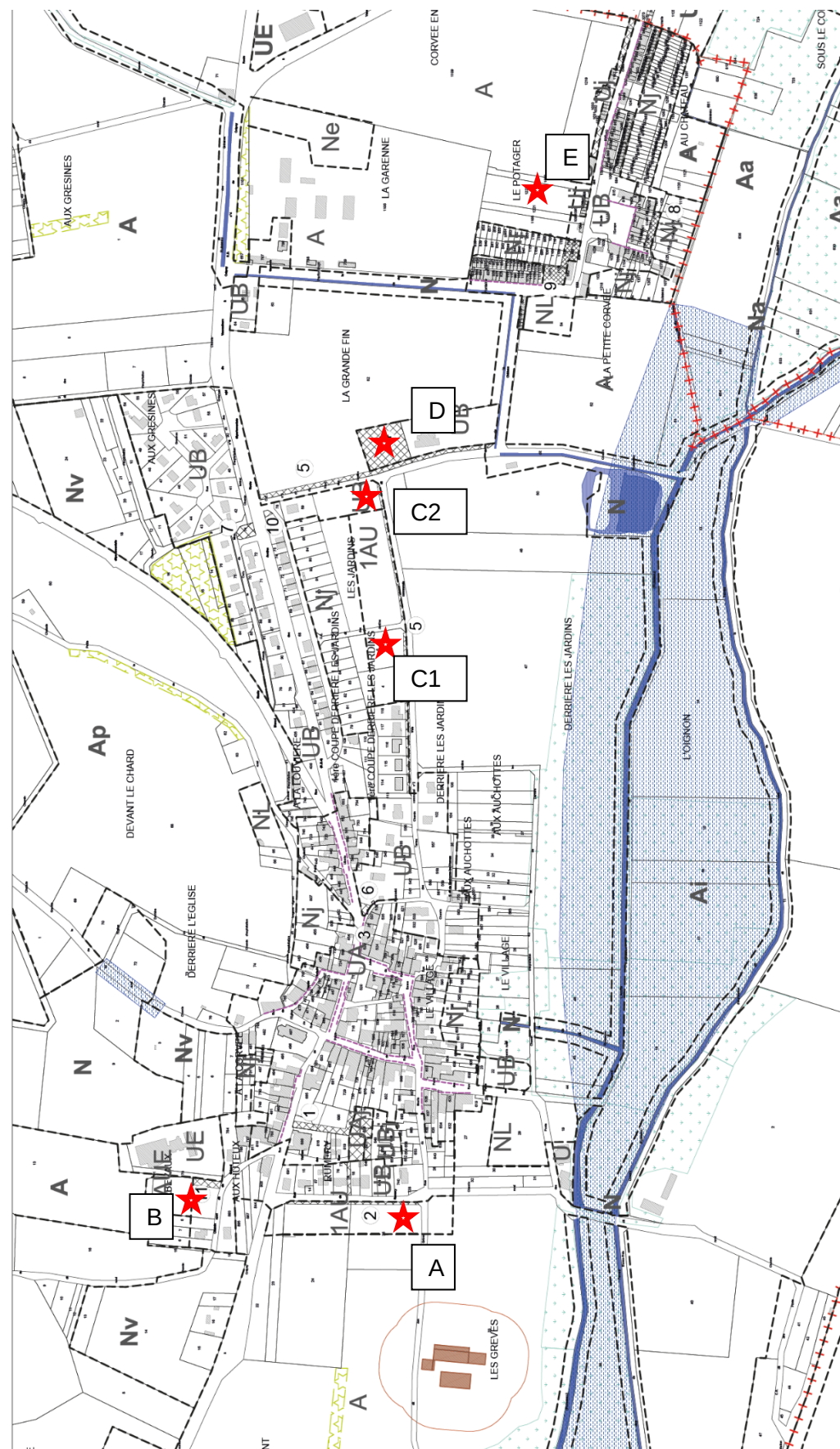
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B	Brunisol	60 cm	calcaire	non	non	non	la	non
C	Brunisol	40 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Vannes-le-Châtel

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : UB –Pont de voie (A)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie mésophile de fauche et de vergers



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche + verger
- Code CORINE biotope : 38.2 + 83.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,54 ha
- Altitude (en m) : 274-279 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyen (prairie + verger)
- Valeur socio-économique : moyen (prairie + verger)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : privé
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1Au (B)

→ Il s'agit d'un secteur de prairie de fauche.



→ Informations générales.

- Type : Prairie de fauche
- Code CORINE biotope : 38.2
- Superficie de la zone étudiée = 0,38 ha
- Altitude (en m) : 285 m NGF.
- Topographie : coteau calcaire
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : moyen (prairie)
- Valeur socio-économique : moyen (prairie)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : privé
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Secteur de prairies sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 1AU (C1)

→ Il s'agit d'un secteur de culture



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,5 ha
- Altitude (en m) : 280m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : faible (culture)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 20 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle de culture.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB (C2)

→ Il s'agit d'un secteur de culture.



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 1,5 ha
- Altitude (en m) : 280m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : faible (culture)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 15 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle de culture.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : UB (D)

→ Il s'agit d'un secteur de culture



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,18 ha
- Altitude (en m) : 278m NGF.
- Topographie : vallon
- Bassin versant : Madon
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : faible (culture)
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 65 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle de culture.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : A (E)

→ Il s'agit d'un secteur de culture

→ Informations générales.

- *Type* : Culture
- *Code CORINE biotope* : 8.1
- *Superficie de la zone étudiée* = 0,7 ha
- *Altitude (en m)* : 276m NGF.
- *Topographie* : vallon
- *Bassin versant* : Madon
- *Géologie* : Calcaire
- *Date de prospection* : 06/05/2019

→ Activités humaines.

- *Dans la zone* : prairies, vergers, habitations
- *Aux alentours* : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- *Fonction hydrologique* : faible
- *Fonction biologique* : faible (culture)
- *Valeur socio-économique* : faible (culture)
- *Intérêts patrimoniaux* : aucun.

→ Statut et gestion.

- *Régime foncier* : privé
- *Contrat de milieu* : aucun
- *PPRI* : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 35 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- **Parcelle de culture**
- **Absence de zone humide.**

Annexe

→ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A	B	C1	C2	D	E
Ortie	<i>Urtica dioica</i>	2					
Achillée millefeuille	<i>Achillea millefolia</i>	5					
Pâturin des prés	<i>Poa pratensis</i>	20	15				
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	2	10				
Pissenlit	<i>Taraxacum</i>		2				
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>		1				
Véronique petit chêne	<i>Veronica chamaedrys</i>		2				
Rhinanthe	<i>Rhinanthus</i>		20				
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	3				
Dont indicatrices de zone humide		0	0				
Caractère humide		Non	Non	Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

→ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

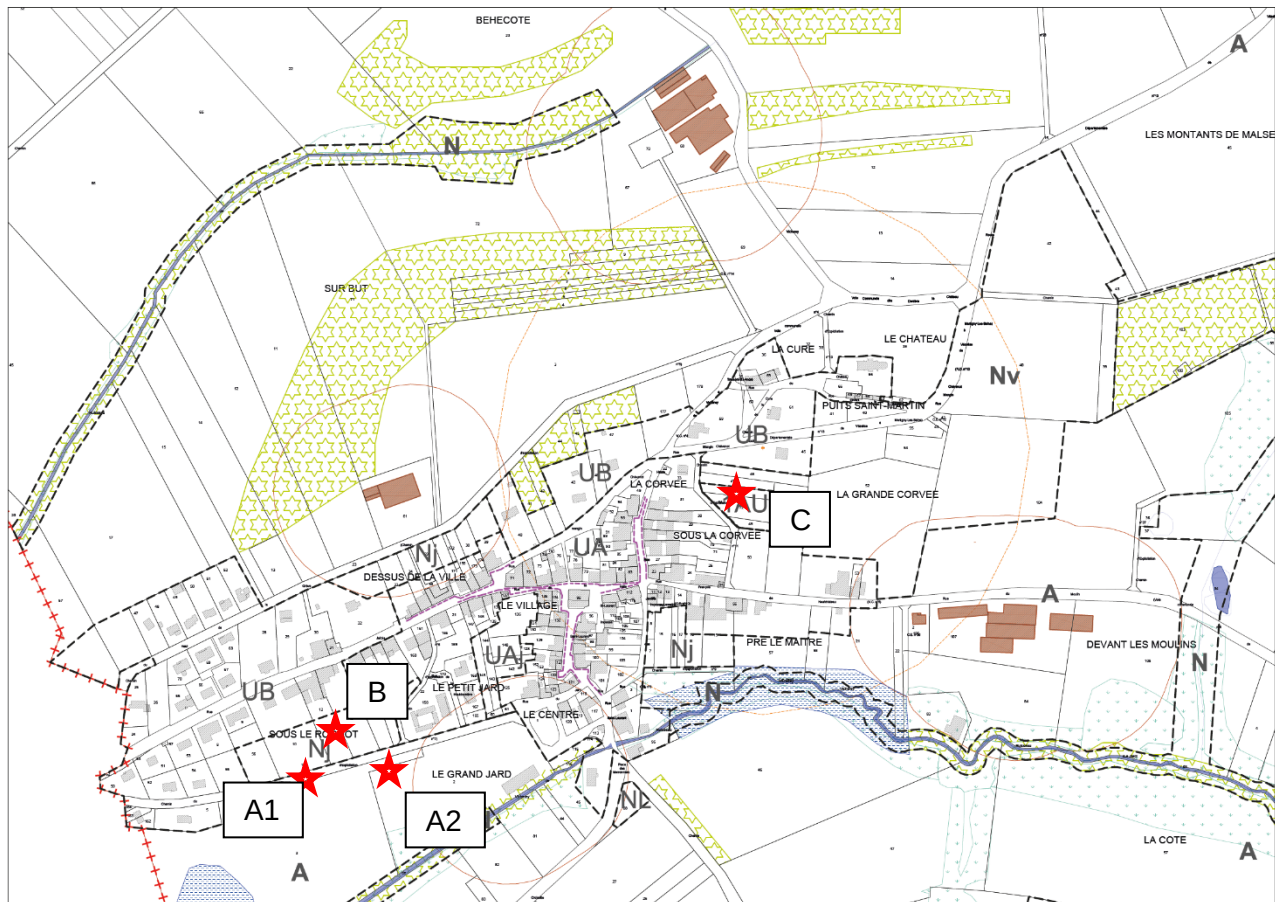
n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
C1	Brunisol	20 cm	calcaire	non	non	non	la	non
C2	Brunisol	15 cm	calcaire	non	non	non	la	non
D	Brunisol	65 cm	calcaire	non	non	non	la	non
E	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés.

Commune de Vicherey

- Localisation des relevés



- Secteur étudié : 1AU –Le grand jard (A1)

→ Il s'agit d'un secteur de pâture mésophile.



→ Informations générales.

- Type : Pâture mésophile
- Code CORINE biotope : 38.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,36 ha
- Altitude (en m) : 372-375m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (pâture)
- Valeur socio-économique : moyenne (pâture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, dominée par les graminées.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 35 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle de pâture mésophile.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : 2AU –Le grand jard (A2)

→ Il s'agit d'un secteur de culture



→ Informations générales.

- Type : Culture
- Code CORINE biotope : 82.1
- Superficie de la zone étudiée = 0,36 ha
- Altitude (en m) : 372-375m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (culture)
- Valeur socio-économique : moyenne (culture).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété communale.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation spontanée absente.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 80 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle de culture sur calcaire.
- Absence de zone humide.

- Secteur étudié : Nj –Sous le Rognot (B)

→ Il s'agit d'un secteur de jardins et vergers privés.



→ Informations générales.

- Type : Jardins et vergers
- Code CORINE biotope : 83.1 + 85.2
- Superficie de la zone étudiée = 1,25 ha
- Altitude (en m) : 376-378m NGF.
- Topographie : plateau agricole
- Bassin versant : Moyenne Meuse
- Géologie : Calcaire
- Date de prospection : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- Dans la zone : prairies, vergers, habitations
- Aux alentours : vergers, prairies, cultures

→ Régime hydrique : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- Fonction hydrologique : faible
- Fonction biologique : faible (jardins et vergers)
- Valeur socio-économique : moyenne (jardins et vergers).
- Intérêts patrimoniaux : aucun.

→ Statut et gestion.

- Régime foncier : propriété privée.
- Contrat de milieu : aucun
- PPRI : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, composée essentiellement de graminée, témoignant d'une pression intense de fauche.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Accès impossible, pas de sondage réalisé.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- Parcelle de jardins et vergers sur calcaire.
- Absence de zone humide au sens strict.

- Secteur étudié : 1AU –La Grande Corvée (C)

→ Il s'agit d'un secteur de vergers.

→ Informations générales.

- *Type* : Vergers
- *Code CORINE biotope* : 83.1
- *Superficie de la zone étudiée* = 0,28 ha
- *Altitude (en m)* : 391m NGF.
- *Topographie* : plateau agricole
- *Bassin versant* : Moyenne Meuse
- *Géologie* : Calcaire
- *Date de prospection* : 01/04/2019

→ Activités humaines.

- *Dans la zone* : prairies, vergers, habitations
- *Aux alentours* : vergers, prairies, cultures

→ **Régime hydrique** : infiltration de l'eau, ruissellement pour les pluies d'orage.

→ Fonction écologiques, valeurs socio-économiques, ...

- *Fonction hydrologique* : faible
- *Fonction biologique* : faible (vergers)
- *Valeur socio-économique* : moyenne (vergers).
- *Intérêts patrimoniaux* : aucun.

→ Statut et gestion.

- *Régime foncier* : propriété privée.
- *Contrat de milieu* : aucun
- *PPRI* : aucun

→ Données floristiques.

(Voir tableau en annexe)

Végétation pauvre, composée essentiellement de graminée, témoignant d'une pression intense de fauche.

→ Etude pédologique.

(voir tableau récapitulatif en annexe.)

Sol brun sablonneux, refus à 110 cm. Absence de traces d'hydromorphie.

→ Etat général de la zone et conclusion générale.

- **Parcelle de vergers sur calcaire.**
- **Absence de zone humide.**

Annexe

➔ Etude floristique.

- *Tableau des relevés floristiques (pourcentage de recouvrement des espèces principales).*

Nom commun	Nom latin	A1	A2	B	C
Renoncule âcre	<i>Ranunculus acris</i>	10			
Fétuque	<i>Festuca sp.</i>	5		10	10
Pissenlit	<i>Taraxacum sp.</i>	2			2
Trèfle rampant	<i>Trifolium repens</i>	1			
Chiendent	<i>Elytrigium repens</i>			15	15
Véronique de Perse	<i>Veronica persica</i>			2	
Nombre d'espèces dominantes (>5%)		2	0	2	2
Dont indicatrices de zone humide		0	0	0	0
Caractère humide		Non	Non	Non	Non

En *italique* sont indiquées les plantes indicatrices de zone humide.

La liste des espèces dominantes est celles des plantes majoritaires, dont le recouvrement cumulé permet d'atteindre 50 %. Pour que la végétation soit indicatrice d'une zone humide, il faut que la moitié des espèces dominantes soit indicatrices de zones humides (annexe II de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié).

Ici, aucun relevé ne correspond à une flore indicatrice de zone humide.

➔ Etude pédologique.

- *Tableau récapitulatif des caractéristiques des sols :*

n° du sondage	Nom (référentiel pédologique)	Profondeur atteinte	Substrat	Caractère hydromorphe	Caractère humide	Nappe	Classe GEPPA	Sol de zone humide (arrêté 2008)
A1	Brunisol	35 cm	calcaire	non	non	non	la	non
A2	Brunisol	80 cm	calcaire	non	non	non	la	non
B								
C	Brunisol	110cm	calcaire	non	non	non	la	non

Les sols sur calcaire sont perméables et n'entraînent pas de stagnation d'eau, même s'ils peuvent saturer et donner lieu à des ruissellements limités en cas d'orage, notamment en présence de sols argileux.

Il n'y a donc pas de zone humide au niveau des secteurs étudiés. Le secteur B n'a pu être analysé au niveau du sol, cependant, au vu de la végétation, il ne s'agit pas d'une zone humide au sens strict.